

## Habitats

### ■ Généralités

Vivant à proximité de fossés humides, dans les prés, le long des ruisseaux et des rivières, ou encore au bord des lacs et des étangs, on rencontre la Crossope aquatique également dans les régions de montagne au voisinage des torrents (jusqu'à 2 500m) et dans d'autres zones humides comme les tourbières. Elle est par ailleurs abondante dans les cressonnières. Elle recherche les berges lui permettant un accès direct à l'eau libre avec des possibilités de gîte. Les berges en pente trop douce ne lui conviennent donc pas pour l'établissement de son terrier.

Il est important de noter que les caractéristiques comportementales de l'espèce et en particulier son caractère nomade et opportuniste ne facilitent pas la définition de l'habitat optimal.

### ■ Milieux particuliers à l'espèce bénéficiant de mesures de protection

**Sites de reproduction** : la Crossope aquatique installe son nid près des berges d'une rivière ou d'un étang. Creusé dans les rives, il comporte en général un accès direct à l'eau, et une sortie côté terrestre.

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique*

**Aire de repos** : les deux principaux facteurs qui déterminent la présence de la Crossope aquatique sur un site sont la présence de crustacés d'eau douce (influence positive) et la présence d'herbe rase (influence négative). Une hauteur de berge supérieure à 1,5 m et un profil avec une forte pente semblent favorables à l'installation de l'espèce.

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique*

### ■ Autres milieux particuliers à l'espèce

**Alimentation** : alors que la gestion des rives et des ressources aquatiques, joue un rôle fondamental sur l'installation et la présence de la Crossope aquatique, des facteurs tels que la qualité de l'eau interviennent sur la distribution de l'espèce. En effet, son régime alimentaire est principalement constitué d'invertébrés aquatiques sensibles à la qualité chimique de l'eau (gammares, aselles, trichoptères...).

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique*

### ■ Types d'habitats associés selon les typologies EUNIS et Corine BIOTOPE

Code CORINE	Intitulé CORINE	Code EUNIS	Intitulé EUNIS
22.11	Eaux oligotrophes pauvres en calcaire	C1.1	Lacs, étangs et mares oligotrophes permanents
22.12	Eaux mésotrophes	C1.2	Lacs, étangs et mares mésotrophes permanents
54.1	Sources	C2.1	Sources, ruisseaux de source et geysers
24.1	Lits des rivières	C2.3	Cours d'eau permanents non soumis aux marées, à débit régulier
53	Végétation de ceinture des bords des eaux	C3	Zones littorales des eaux de surface continentales

## Autres conditions environnementales nécessaires à l'accomplissement du cycle de vie

### ■ Aire de déplacement des noyaux de population

**Domaine vital** : sur au moins une centaine de mètre, le long de la berge, sur une bande d'un ou deux mètres de large, il est composé d'une partie terrestre et d'une partie aquatique et sa superficie peut aller jusqu'à 500 m<sup>2</sup> en fonction des ressources.

**Déplacements** : les déplacements de la Crossope aquatique sont assez irréguliers. Son comportement nomade et les conditions locales font varier les distance de déplacement d'une trentaine de mètre jusqu'à plus de 160 m dans le cas de dispersion à la recherche de biotopes favorables.

**Obstacles** : ouvrages et aménagements ne permettant pas la circulation de l'espèce sur les berges (pont cadre, buse...).

## ■ Phénologie et périodes de sensibilité

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Reproduction												
Aire de repos												
Alimentation (adultes)												

période d'activité principale     période d'activité secondaire

## Méthodes de détection

La période de prospection favorable est l'été, alors que les densités de population et le taux de migration sont maximum (déteabilité plus élevée).

Le rythme d'activité journalier est dit polyphasique, car le métabolisme de ce petit mammifère l'oblige à une prise d'aliment fréquente au cours de la journée. La longévité est de 14 à 18 mois et les individus meurent après leur première saison de reproduction (l'année suivant leur naissance).

### Sources d'informations complémentaires

En cas de difficulté d'activation des liens Internet, copier ce lien et le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet.

#### ■ Fiche d'information INPN

[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/60127](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/60127)

#### ■ Autres fiches et sources d'information

- Livret pour le suivi de la Crossope aquatique [en anglais]

[http://www.zoogdierenwerkgroep.be/sites/default/files/zgw/watershrew\\_booklet.pdf](http://www.zoogdierenwerkgroep.be/sites/default/files/zgw/watershrew_booklet.pdf)

- Dossier : Les mammifères des zones humides.

Revue Zones Humides Infos n°64-65. 2009

[http://www.snnp.com/IMG/pdf/ZHI\\_64-](http://www.snnp.com/IMG/pdf/ZHI_64-65_pour_site.pdf)

[65\\_pour\\_site.pdf](http://www.snnp.com/IMG/pdf/ZHI_64-65_pour_site.pdf)

- Fiche espèce sur le site de la Liste rouge mondiale des espèces menacées [en anglais]

<http://www.iucnredlist.org/details/29658/0>

#### ■ Autres espèces protégées possédant des habitats similaires

- Campagnol amphibie, *Arvicola sapidus* (Miller, 1908)

[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/61258](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/61258)

Castor d'Eurasie, *Castor fiber* Linnaeus, 1758

[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/61212](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/61212)

Vison d'Europe, *Mustela lutreola* Linnaeus, 1761

[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/60704](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/60704)

Loutre d'Europe, *Lutra lutra* (Linnaeus, 1758)

[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/60630](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/60630)

### Bibliographie consultée

**Cantoni D., 1993.** Social and spatial organization of free-ranging shrews, *Sorex coronatus* and *Neomys fodiens* (Insectivora, Mammalia). *Animal Behaviour* 45, 975–995.

**Churchfield S., 1985.** The feeding ecology of the European Water shrew. *Mammal Review* 15, 13–21.

**Corbet, G.B., Harris, S. (Eds.), 1991.** The handbook of British mammals. Blackwell scientific publ, Oxford, Royaume-Uni.

**Dunstone N., Gorman M.L. (Eds.), 2007.** Behaviour and Ecology of Riparian Mammals. Cambridge University Press.

**French B.I., Mezquita F., Griffiths H.I., 2001.** Habitat variables affecting the occurrence of *Neomys fodiens* (Mammalia, Insectivora) in Kent, UK. *Folia zoologica* 50, 99–105.

**Greenwood A., Churchfield S., Hickey C., 2002.** Geographical distribution and habitat occurrence of the Water Shrew (*Neomys fodiens*) in the Weald of South-East England. *Mammal Review* 32, 40–50.

**Lardet, J., 1988.** Spatial-Behavior and Activity Patterns of the Water Shrew *Neomys-Fodiens*. *Acta Theriol.* 33, 293–303.

**Shillito J.F., 1963.** Field observations on the water shrew (*Neomys fodiens*). *Proceedings of the Zoological Society of London* 140.

### Informations sur la fiche

Version : juillet 2015

#### ■ Rédaction

Puissauve Renaud – MNHN, Service du patrimoine naturel

#### ■ Relecture

Haffner Patrick – MNHN, Service du patrimoine naturel

#### ■ Citation proposée

**Puissauve R. & Haffner P. 2015.** Fiches d'information sur les espèces aquatiques protégées : Crossope aquatique, *Neomys fodiens* (Pennant, 1771). Service du patrimoine naturel du MNHN & Onema.

#### ■ Photo

Rudmer Zwerver



Espèce protégée

# Bergeronnette des ruisseaux

*Motacilla cinerea* Tunstall, 1771

Liste rouge UICN des oiseaux nicheurs menacés de France métropolitaine (2008) : **LC** – Préoccupation mineure (listé *Motacilla cinerea*)

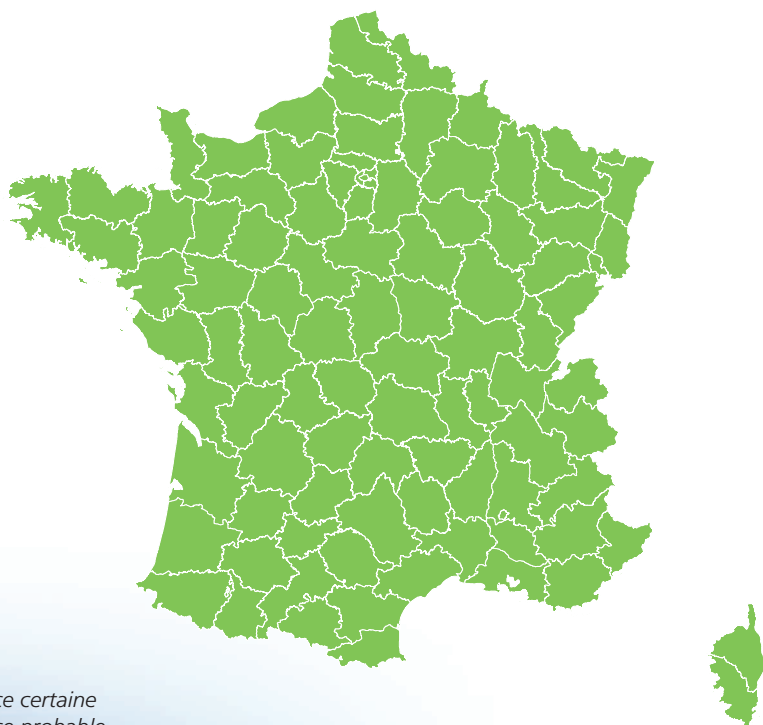
## Réglementation Seul le texte officiel fait foi

### ■ Arrêté du 29 octobre 2009 : article 3

L'arrêté concernant la Bergeronnette des ruisseaux interdit entre autres toute destruction intentionnelle des œufs et des nids, ainsi que la destruction ou la perturbation intentionnelle des oiseaux. La protection de ses habitats (sites de reproduction et aires de repos) interdit toute intervention sur ces milieux particuliers à l'espèce et notamment tout type de travaux susceptibles de les altérer ou de les dégrader. Il est également interdit de détenir, de transporter ou de réaliser toute action commerciale avec des individus prélevés dans le milieu naturel.

Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et modalités de leur protection :  
<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021384277>

## Carte de répartition actuelle



- Présence certaine
- Présence probable
- Absence probable
- Absence liée à une disparition avérée
- Pas d'information

■ Pour tout projet, veuillez-vous renseigner auprès des organismes scientifique et technique compétents (établissements publics - Onema, ONCFS ; associations locales - fédération de pêche, associations naturalistes... ; bureaux d'études) ou vous rapprocher des services de l'État instructeurs de votre région (services chargés de l'environnement au sein des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DRIEE en Île de France) ou au sein des directions départementales des territoires).

👉 Guide "espèces protégées, aménagements et infrastructures", Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Guide-espèces-protégées.html>

■ Les valeurs présentées dans cette fiche sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l'altitude et de la latitude, et des caractéristiques propres à chaque population.

## Habitats

### ■ Généralités

La Bergeronnette des ruisseaux est une espèce inféodée aux eaux courantes que l'on retrouve principalement au niveau de l'étage collinéen et montagnard, mais qui peut également se rencontrer en plaine. Ses écosystèmes aquatiques de prédilection sont les rivières et ruisseaux de montagne aux eaux fraîches et plutôt claires. Cependant, après la saison de reproduction, on retrouve la Bergeronnette des ruisseaux dans une vaste diversité de milieux aquatiques, y compris les côtes et les estuaires.

### ■ Milieux particuliers à l'espèce bénéficiant de mesures de protection

**Sites de reproduction :** *Motacilla cinerea* construit son nid à proximité immédiate d'un cours d'eau, souvent au niveau de constructions telles que de vieilles bâtisses, des ponts, des murs, mais aussi directement sur les berges. Le nid est bâti notamment à partir d'éléments végétaux tissés entre eux et tapissés de mousses, plumes et poils. Ce nid est installé dans les anfractuosités des bâtiments ou dissimulé dans les creux du sol ou les entrelacs de racines lui permettant de se dissimuler, mais toujours à proximité de l'eau.

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique*

**Aire de repos :** la Bergeronnette des ruisseaux va passer la nuit au niveau de « dortoirs » établis dans les arbres ou sur les berges (camouflés dans les roseaux) qu'elle quitte le matin. On la retrouve généralement le long des cours d'eau sur des terrains assez rocailleux, mais également, en dehors de la période de reproduction, sur les rives des lacs ou des étangs.

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique*

### ■ Autres milieux particuliers à l'espèce

**Alimentation :** son alimentation est exclusivement d'origine animale. Elle se nourrit principalement de diptères, mais également de coléoptères, éphémères et libellules. Elle peut consommer également de petits crustacés et mollusques, et parfois, lorsque l'occasion se présente, de tout petits poissons ou leurs alevins.

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique*

### ■ Types d'habitats associés selon les typologies EUNIS et Corine BIOTOPE

Code CORINE	Intitulé CORINE	Code EUNIS	Intitulé EUNIS
22.11	Eaux oligotrophes pauvres en calcaire	C1.1	Lacs, étangs et mares oligotrophes permanents
22.15	Eaux oligo-mésotrophes riches en calcaire		
22.4	Végétations aquatiques		
22.12	Eaux mésotrophes	C1.2	Lacs, étangs et mares mésotrophes permanents
22.4	Végétations aquatiques		
13	Estuaires et rivières tidales (soumises à marées)	C2	Eaux courantes de surface
13.4	Herbiers saumâtres submergés		
24	Eaux courantes		
54	Bas-marais, tourbières de transition et sources		
13.2	Estuaires	X01	Estuaires
13.3	Herbiers marins submergés		
13.4	Herbiers saumâtres submergés		

## Autres conditions environnementales nécessaires à l'accomplissement du cycle de vie

### ■ Aire de déplacement des noyaux de population

**Domaine vital** : de manière générale, les individus utilisent quelques centaines de mètres de cours d'eau, parfois jusqu'à un kilomètre. Leur territoire se compose principalement d'une bande relativement étroite de part et d'autre du cours d'eau ; la taille du domaine vital reste relativement modeste lorsque les couples sont implantés. Ainsi, bien souvent, la distance entre deux nids peut varier de quelques dizaines de mètres à plusieurs centaines de mètres.

**Déplacements** : l'espèce est une migratrice partielle. Les lieux de vie pendant et en dehors de la saison de reproduction ne sont pas les mêmes. En effet, durant la saison de reproduction, certaines Bergeronnettes des ruisseaux vont établir leur nid en montagne jusqu'à plus de 2 000 m d'altitude. Elles réalisent ainsi de petits déplacements locaux au cours de l'année en redescendant vers les plaines l'hiver afin de bénéficier d'un climat moins rigoureux. Ces déplacements sont également dictés par la disponibilité des ressources, qui diminue durant l'hiver dans les montagnes.

**Obstacles** : *Motacilla cinerea* étant extrêmement inféodée aux milieux aquatiques, la pollution et la contamination des cours d'eau sont particulièrement impactant sur les populations. L'assèchement ou la dégradation de certains cours d'eau utilisés par les individus est aussi un frein majeur à l'établissement de populations pérennes.

### ■ Phénologie et périodes de sensibilité

Les périodes sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l'altitude ou de la latitude.

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
<b>Reproduction</b>												
<b>Migration (population du Nord)</b>	Hivernage (pourtour méditerranéen)					Europe						Hivernage (pourtour méditerranéen)

 période d'activité principale  période d'activité secondaire

## Méthodes de détection

Espèce diurne, elle est observable dans la France métropolitaine entière. Elle est relativement peu sociable et bien qu'on ne puisse la qualifier de farouche, elle reste assez prudente vis-à-vis de l'Homme. On la rencontre jusqu'à 2 000 m d'altitude près des cours d'eau. Son cri est relativement semblable à celui de la Bergeronnette grise avec une nuance plus métallique.

#### Sources d'informations complémentaires

En cas de difficulté d'activation des liens Internet, copier ce lien et le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet.

#### ■ Fiche d'information INPN

[http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/3755](http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3755)

#### ■ Autres fiches et sources d'information

- Fiche espèce Bergeronnette des ruisseaux (site Oiseaux.net)

<http://www.oiseaux.net/oiseaux/bergeronnette.des.ruisseaux.html>

- Etude de l'avifaune inféodée aux cours d'eau des montagnes alsaciennes, ONF-DT Alsace- Direction Forêt, Février 2009

[http://www.waldwissen.net/wald/naturschutz/gewaesser/fva\\_wasserhandbuch/fva\\_wasserhandbuch\\_avifaune\\_ruisseau.pdf](http://www.waldwissen.net/wald/naturschutz/gewaesser/fva_wasserhandbuch/fva_wasserhandbuch_avifaune_ruisseau.pdf)

- Fiche espèce sur le site de la Liste rouge mondiale des espèces menacées [en anglais]

<http://www.iucnredlist.org/details/22718392/0>

#### ■ Autres espèces protégées possédant des habitats similaires

- Cincle plongeur, *Cinclus cinclus* (Linnaeus, 1758)  
[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/3958](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3958)
- Guêpier d'Europe, *Merops apiaster* Linnaeus, 1758  
[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/3582](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3582)
- Hirondelle de rivage, *Riparia riparia* (Linnaeus, 1758)  
[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/3688](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3688)
- Martin pêcheur d'Europe, *Alcedo atthis* (Linnaeus, 1758)  
[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/3571](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3571)
- Petit Gravelot, *Charadrius dubius* Scopoli, 1786  
[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/3136](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3136)

#### Sources d'informations complémentaires

Géroutet P., Robert L.-P., Hainard R. & Reicheil M., 2010. Les passereaux d'Europe. Delachaux et Niestlé, Paris, France.

Klemp S., 2003. Altitudinal dispersal within the breeding season in the Grey Wagtail *Motacilla cinerea*. Ibis 145, 509–511.

#### Informations sur la fiche

Version : octobre 2015

#### ■ Rédaction

Legros Benoit – MNHN, Service du patrimoine naturel  
Puissauve Renaud – MNHN, Service du patrimoine naturel

#### ■ Relecture

Comolet-Tirman Jacques – MNHN, Service du patrimoine naturel

#### ■ Citation proposée

Legros B. & Puissauve R., 2015. Fiches d'information sur les espèces aquatiques protégées : Bergeronnette des ruisseaux, *Motacilla cinerea* Tunstall, 1771. Service du patrimoine naturel du MNHN & Onema.

#### ■ Photo

Roquinarç'h Océane

## Cisticole des joncs

### *Cisticola juncidis*

Famille : Cisticolidés

#### *Statut et Protection*

- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Liste rouge nationale : Préoccupation mineure



© R. Heureude – FDC34

#### *Description*

La cisticole est un petit passereau (10 cm) brun avec des raies foncées. Le ventre et la gorge sont généralement plus clairs.

#### *Biologie – Ecologie*

Les cisticoles des joncs habitent les prairies ouvertes à végétation haute, les friches abandonnées et les lisières des terres agricoles. Ils s'installent très souvent à l'intérieur ou à proximité de zones humides telles que les marais, les étendues inondées.

A la saison des amours, le mâle se positionne souvent pour chanter sur des perchoirs mais il est plus courant d'observer le mâle lors de vols onduleux accompagnés d'un chant cliquetant, répété de façon monotone composé de dzic...dzic...dzic...

Le nid est construit dans la végétation haute (buisson de salicorne) et élaboré à l'aide de matériaux originaux comme des fils de toiles d'araignées.

Essentiellement insectivores, les proies sont capturées à terre et jamais dans les airs.

#### *Principales menaces*

Peu de menaces pèsent sur cet oiseau, mais la destruction de son habitat, le dérangement pendant la période de reproduction ou encore le manque de ressources alimentaires pourraient contribuer au déclin de l'espèce

#### *Où et quand le voir sur le bassin de l'Or ?*

On peut observer la cisticole toute l'année, sur les bords de l'étang mais c'est au printemps qu'il est le moins discret.



## Loriot d'Europe, *Oriolus oriolus* (Linné, 1758)

Synonyme : Loriot jaune

Classification (Ordre, Famille) : Passériformes, Oriolidés

### Description de l'espèce

Chez cette espèce de la taille d'une grive, les sexes présentent des plumages bien différents. Le mâle possède une livrée d'un jaune d'or à jaune orangé intense sur tout le corps, de la tête au croupion. Les ailes noires, marquées d'une tache jaune un peu plus pâle, contrastent fortement. Les retrices sont noires marginées à leur extrémité de jaune. De près, une tache noire sur les lores relie le bec, fort et d'un beau rose rouge, à l'œil rouge. Les femelles, aux couleurs plus discrètes, ont un manteau vert olive, le croupion et les flancs jaunâtres, les retrices brun verdâtre marginées plus étroitement de jaune que chez le mâle. Les ailes sont brun olivâtre marquées d'une tache blanchâtre. Le dessous est gris très pâle finement strié de brun foncé, à l'exception des sous-caudales uniformément jaune citron. Le bec est d'un rose moins soutenu que chez le mâle. Certaines femelles présentent, avec l'âge suppose-t-on, un plumage plus contrasté se rapprochant de celui du mâle [bg72]. Les deux sexes possèdent des pattes bleu gris. Les jeunes sont encore plus ternes que les femelles avec le dessus brun vert olive et le dessous blanc à stries noirâtres. Leur bec est ardoise, leurs pattes gris bleu et leurs iris bruns. Les adultes effectuent une mue complète dès la fin du mois de juillet, les jeunes une mue partielle durant le premier hiver qui conduit à un plumage pré-nuptial parfois porté plus d'un an.

L'un des cris, miaulant, éraillé et disgracieux poussé par les deux sexes, contraste fortement avec le chant du mâle, sur trois syllabes en général, particulièrement flûté et mélodieux (JCR, CD4/pl.44).

Longueur totale du corps : 24 cm. Poids : 56 - 79 g.

### Difficultés d'identification (similitudes)

Si les mâles sont sans équivalent en Europe, jeunes et femelles ressemblent un peu aux jeunes étourneaux (*Sturnus vulgaris*) dont la taille est toutefois plus petite et la teinte, sur le ventre notamment, beaucoup plus sombre. Chez ces derniers, le front est aussi plus fuyant, le bec moins fort et le comportement très grégaire.

Par ailleurs, l'Étourneau sansonnet imite le chant du Loriot, ce qui incite à confirmer la présence du Loriot par l'observation.

### Répartition géographique

Cette espèce niche dans la zone paléarctique, du Maroc à l'Asie centrale, schématiquement entre les latitudes 30° et 60°N. On ne distingue avec certitude que deux sous-espèces. La sous-espèce nominale, *Oriolus oriolus oriolus*, est présente dans le Paléarctique occidental, du Maroc jusqu'en Russie du Nord-Ouest incluant au passage l'Algérie, la Tunisie, la Turquie et les pays du Caucase, l'aire européenne étant limitée à l'Espagne, la France, le Benelux, l'Allemagne, la Pologne et les pays baltes puis la Mer Noire et les pays méditerranéens jusqu'à l'Italie. Cette sous-espèce est très rare en Angleterre, au Danemark et en Suède ce qui est surprenant vu sa présence dans toute la moitié sud de la Finlande [bg7]. Une autre sous-espèce *Oriolus oriolus kundoo* occupe l'Asie centrale (avec de nombreuses lacunes mais aussi des imprécisions sur les sous-espèces présentes) et méridionale où elle se reproduit jusque dans le nord de l'Inde.

En France, le Loriot niche sur l'ensemble du territoire excepté quelques régions insulaires ou péninsulaires (Bretagne occidentale, Cotentin, Corse) où son absence ou son extrême rareté sont difficilement explicables. Il évite aussi les hauteurs des Alpes, des Pyrénées, du Massif Central, n'y pénétrant qu'à la faveur de certaines vallées [bg72].

Le Loriot passe l'hiver très au sud du Sahara, depuis le Nord Cameroun et le Kenya jusqu'à l'extrémité méridionale de l'Afrique du Sud.

### Biologie

#### Ecologie

L'habitat du Loriot associe deux composantes principales que la plupart des espèces du genre *Oriolus* trouvent en région tropicale. La première est un environnement chaud. Ce facteur explique d'une part l'abondance de l'espèce en Europe centrale où le climat estival est continental, d'autre part son absence dans toute l'Europe au-dessus de 600 m d'altitude. Les stations les plus élevées s'observent essentiellement en région méditerranéenne (1000 m sur le plateau d'Albion, Vaucluse, 1300 m dans les Pyrénées orientales [bg19]). La seconde composante de l'habitat est un milieu forestier frais et humide, dans la plupart des cas feuillu, aux frondaisons luxuriantes, mais doté de clairières. L'espèce apprécie en effet un certain effet de lisière. Cette dernière exigence l'amène à s'installer préférentiellement dans les forêts riveraines des cours d'eau (vieilles ripisylves de bois durs et surtout de bois tendres), les alignements d'arbres bordant les eaux libres (étangs, canaux...). Les plantations de Peupliers noirs sont recherchées, de préférence celles du cultivar « *robusta* », en raison semble-t-il de son infestation particulièrement forte par les

insectes [4 ; 5]. C'est ainsi que dans les polders des Pays-Bas étudiés par BIJSLMA [4], 65% des territoires observés sont dans les peupleraies mais aussi 48% dans celles plantées en « *robusta* » alors que ce cultivar n'occupe que 42% de la superficie. Bien que très recherchée, la proximité de l'eau n'est pas indispensable et l'espèce s'observe aussi dans les parcs arborés, les bosquets, les vergers, les allées de grands arbres. Les massifs forestiers sont fréquentés à condition qu'ils soient parsemés d'espaces ouverts. Dans les chênaies hêtraies, il occupe les stades où les arbres sont les plus clairsemés : premiers stades sans sous-bois du taillis sous futaie et surtout le stade de la régénération en futaie régulière, très nettement préféré [7]. Le Lorient évite en général les conifères, sauf les pins.

Le Lorient passe l'hiver dans des paysages africains de savane ou de mosaïque savane-forêt, de ripisylves et de forêts galeries [2]. L'habitat utilisé ressemble fortement à celui occupé au printemps. BAUMANN [3] a montré que les forêts fréquentées au Schleswig-Holstein et au Zimbabwe présentaient une parenté de structure : faible diversité des espèces arborescentes dominantes et toit de la végétation à 14-16 m. De plus, les arbres utilisés étaient sélectionnés pareillement sur la taille (14 m et 13 m) et l'oiseau s'y localisait en moyenne à la même hauteur du sol (11 à 12 m dans les deux régions).

### Comportements

Le Lorient est une espèce totalement migratrice. Son départ de l'Europe s'effectue dès la fin du mois de juillet et en août. Au cours de la fin de l'été, les oiseaux se dirigent vers les pays de l'Est méditerranéen (Balkans, Egypte, Libye) où ils vont constituer des réserves avant de poursuivre au sud vers l'Afrique qu'ils atteignent en octobre. La migration de retour s'effectue sur un front bien plus large incluant toute la côte nord de l'Afrique. Elle débute à la mi-avril pour s'achever à la fin du mois de mai dans les régions septentrionales [8]. BAUMANN [2] a mis en évidence que la période de migration coïncidait avec celle des pluies dans les pays traversés d'Afrique intertropicale c'est à dire avec la période du maximum de feuillaison et de ressources alimentaires.

Le Lorient est belliqueux et poursuit vivement ses rivaux en période de reproduction mais aussi de nombreuses espèces d'oiseaux et même les mammifères, y compris l'homme à proximité du nid [bg72]. Il sait se contenter de plantations de deux à trois hectares pour nicher [10]. Des suivis par télémétrie ont montré que l'alimentation s'effectue pour 45% dans un rayon inférieur à 200 m autour du nid et pour 80% inférieur à 700 m [1].

### Reproduction et dynamique de population

Les mâles se cantonnent dès la fin d'avril, rejoints quelques jours après par les femelles qui sont alors serrées de près, lors de vols frénétiques et bruyants à travers les frondaisons. La fidélité au lieu de reproduction semble à ce point étroite que certains sites sont occupés pendant des décennies et même certains arbres jusqu'à sept ou huit années consécutives [bg72]. Le nid est une sorte de hamac de six à sept centimètres de profondeur sur 8 à 10 cm de diamètre constitué de lanières de toutes sortes (feuilles, pailles, écorces) mêlées de crins, mousse, etc., le tout habilement tissé dans la fourche d'une branche, loin du tronc, à une hauteur de 10 à 20 m du sol (régulièrement sept mètres sous le toit de l'arbre en peupleraie selon [10]). Les essences les plus fréquemment utilisées en Europe centrale et orientale sont le chêne, le peuplier, le pin et l'aulne [bg7]. La ponte de trois à quatre œufs est déposée le plus souvent entre la dernière décade de mai et la première de juin en région tempérée, un peu plus tardivement au nord, et incubée durant 15 à 18 jours par la femelle seule sous la surveillance du mâle. Des pontes de remplacement sont observées jusqu'à la fin juin. Les jeunes sont nourris au nid durant 15 jours par les deux parents, équitablement d'abord puis surtout par la femelle. Des cas d'aide au nourrissage par d'autres individus de l'espèce ont été signalés. Les jeunes vagabondent ensuite avec leurs parents avant d'entreprendre leur première migration. Le succès de la reproduction de cette espèce tropicale est fortement affecté par les conditions climatiques [HOVORKA 1991 in bg30].

Les densités de populations sont généralement faibles, de l'ordre de 0,2 à 0,5 couple/km<sup>2</sup>. Localement, elles s'élèvent à dix fois plus [6 ; 10 ; bg54], atteignant 12 à 19 couples par km<sup>2</sup> dans les grandes peupleraies de Hollande et d'Allemagne [bg30] et davantage encore dans des milieux linéaires comme les ripisylves [bg7].

La longévité maximale connue dans la nature, grâce aux données de baguage, est 15 ans [bg7].

### Régime alimentaire

L'essentiel de la nourriture est prélevé dans les frondaisons, plus rarement au sol dans l'herbe [bg7]. Le régime du Lorient traduit bien l'exploitation de ces strates. Au printemps, l'espèce consomme beaucoup d'insectes : chenilles de papillons diurnes et nocturnes, libellules, mouches et hyménoptères variés, punaises, mais aussi criquets et sauterelles. En Russie, diverses études montrent une prédilection particulière pour les Lépidoptères et les Coléoptères. Le Lorient ne dédaigne pas les autres invertébrés : araignées, vers, escargots. Il peut aussi consommer des Vertébrés comme les lézards voire des batraciens [9] et même piller les œufs ou les poussins d'autres espèces d'oiseaux. A partir de la fin de l'été et sur les voies et les sites de migration, les baies sauvages sont préférées (celles d'aubépine, ronce, sorbier...) de même que les fruits selon les disponibilités régionales (cerises, figues, dattes). Les jeunes sont nourris d'insectes puis de fruits.

### Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

Parmi les plus caractéristiques citons :

9160 - Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du *Carpinus betuli* (Cor. 41.24)

91EO\*- Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*) (Cor.44.13, 44.2 et 44.3)

91FO - Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia* riveraines des grands fleuves (*Ulmion minoris*) (Cor. 44.4)

92AO - Forêts galeries à *Salix alba* et *Populus alba* (Cor. 44.141 et 44.6)

## Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (arrêté du 17/04/81), inscrite à l'Annexe II de la Convention de Berne.

## Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Pratiquement toutes les zones humides de plaine protégées peuvent héberger des couples de Lorient en période de nidification. On peut citer par exemple des réserves naturelles fluviales (val de Loire, val d'Allier, La Truchère sur la Seille (71)...), des arrêtés de protection de biotope (basse vallée du Doubs...), des réserves biologiques (forêts rhénanes), de nombreuses ZPS en zone inondable où les plantations de peupliers ne manquent pas (Basses vallées Angevines notamment).

## Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population de Lorient est mal évaluée dans bien des pays. En Russie, elle serait comprise entre un et trois millions de couples [bg2]. Roumanie et Turquie totaliseraient 1 à 1,5 million de couples, tandis que huit autres pays, dont quatre de l'Europe de l'Est (Bulgarie, Hongrie, Ukraine, Biélorussie) en hébergeraient chacun plus de 100 000. L'effectif européen compterait de 3,4 à 7,1 millions de couples. Depuis environ un siècle, la population semble évoluer selon des tendances en apparence contraires. D'un côté, l'espèce s'est récemment étendue sur les marges de son aire de reproduction (la Suède en 1932, le Danemark en 1950, l'est de l'Angleterre en 1967) en y développant de très petites populations aujourd'hui stables, de l'autre elle a connu des chutes d'effectifs au siècle dernier dans plusieurs bastions continentaux (Allemagne, Estonie, Ukraine). Ces tendances à la baisse, bien souvent temporaires, n'ont rien d'inéluctables, certaines populations se stabilisant ensuite (Hollande depuis les années 1970) ou retrouvant de meilleurs effectifs (Finlande dans les années 1940 après un déclin marqué de 1890 à 1930) [bg7]. Il est probable que les conditions climatiques dans l'aire de nidification déterminent en partie les fluctuations observées régionalement. Globalement, la population européenne paraît stable ou en léger déclin, le statut de conservation est considéré comme favorable [bg2].

En France, l'aire de reproduction du Lorient a peu changé au cours des 30 dernières années. L'absence en Bretagne occidentale était déjà mentionnée par MAYAUD [bg45] et la rareté en Normandie et dans le massif des Landes par YEATMAN [bg70]. La présence en Corse n'est attestée que depuis 1976 [bg64]. L'effectif, très mal estimé, est compris entre 10 000 et 100 000 couples selon YEATMAN [bg70] et 150 000 à 600 000 selon BIRDLIFE INTERNATIONAL [bg2]. Hormis le Suivi Temporel d'Oiseaux Communs (STOC-EPS, CRBPO) (JUILLARD & JIGUET, 2005) montrant des fluctuations inter-annuelles marquées sans tendance, on ne sait rien des fluctuations nationales ou régionales des effectifs supposés globalement stables.

## Menaces potentielles

Cette espèce n'est guère menacée par les activités humaines. La principale menace réside sans doute dans la gestion des bords de rivière où les ripisylves, souvent très étroites, ont du mal à se maintenir car elles se trouvent prises entre divers enjeux :

Du côté de la rivière : la volonté de maîtriser les crues et l'écoulement des eaux conduit souvent à l'enlèvement des dépôts alluvionnaires où naissent les stades pionniers des futures ripisylves.

Sur la berge : les aménagements pour les loisirs (pêche en particulier) peuvent éclaircir les boisements riverains de certains parcours.

Du côté de la plaine alluviale : la céréaliculture est peu encline à concéder du terrain à la forêt ou aux bosquets sur des terres très fertiles et tend à façonner des paysages ouverts peu propices à l'espèce. Cependant, la populiculture inverse cette tendance en offrant un habitat de nidification très apprécié.

## Propositions de gestion

Aucune mesure spécifique de gestion ne semble nécessaire pour cette espèce abondante et largement répartie en France.

A l'échelle locale, le Lorient peut profiter de mesures de conservation d'espèces menacées, cavernicoles notamment (torcol, chevêche, petit-duc, huppe...) pour lesquelles il est souhaitable de maintenir les parcs boisés, les grandes allées d'arbres, les vergers qui lui conviennent également.

A l'échelle des écosystèmes, toutes les politiques de gestion des cours d'eau fondée sur la préservation d'un « espace de liberté » - c'est à dire la divagation du cours dans certaines limites - lui sont favorables car elles entretiennent les successions forestières des ripisylves. De même, les politiques de restauration et de protection de berges de cours d'eau à lit non mobile, ayant recours à la plantation d'essences ligneuses locales (bouturages sur fascines par exemple) peuvent à terme produire des habitats favorables à l'espèce. Ces actions pourront être menées prioritairement sur les surfaces où se développent des espèces invasives. Le maintien de bandes herbeuses à proximité de ripisylves, pratiquées ou préconisées pour de nombreuses espèces, gibier ou non, est aussi de nature à maintenir des ressources alimentaires exploitées par le Lorient.

A l'échelle des paysages, l'espèce pourrait par ailleurs être favorisée par le maintien de corridors forestiers entre les ripisylves et les grands massifs boisés de même que par celui d'un maillage suffisamment dense de haies hautes dans les régions de bocage où ce type de haie est traditionnel.

### Etudes et recherches à développer

Dans le contexte actuel de réchauffement climatique et compte tenu des exigences de cette espèce d'origine tropicale, il pourrait être intéressant de suivre l'évolution de la distribution et de l'abondance aux limites altitudinales actuelles (600 m d'altitude) voire au-delà en région de montagne. Une expansion altitudinale viendrait corroborer l'hypothèse selon laquelle l'expansion latitudinale vers le nord-ouest de l'Europe serait liée à des températures printanières en moyenne plus chaudes [11]. Il est très possible qu'à moyen terme, le Lorient soit un bon indicateur du réchauffement climatique dans notre pays sous réserve de pouvoir s'affranchir des variations d'abondance à court terme qui semblent habituelles chez cette espèce.

C'est pourquoi localement, une meilleure connaissance de l'impact de mauvaises conditions climatiques sur le succès de la reproduction serait intéressante à rechercher.

Des suivis de populations à l'échelle de petites régions écologiques seraient à mettre en relation avec l'évolution des superficies de peupleraies afin d'apprécier l'impact de l'extension ou de la régression de cette sylviculture.

### Bibliographie

1. BAUMANN, S. (1999).- Telemetrische Untersuchungen zu Raumnutzung und Habitat präferenz des Pirols (*Oriolus oriolus*) in Schleswig-Holstein. *Corax* 18: 73-87.
2. BAUMANN, S. (1999).- Zur Zugphänologie und zum Überwinterungsgebiet des Europäischen Pirols (*Oriolous o. oriolus*) in Afrika. *Die Vogelwarte* 40: 63-79.
3. BAUMANN, S. (2000).- Vergleich von Habitatstruktur und Habitatnutzung in Brudegebiet und Winterareal des Europäischen Pirols (*Oriolus oriolus oriolus*, L. 1758). *Journal für Ornithologie* 141: 142-151.
4. BIJSLMA, R.G. (1995).- Wielewalen *Oriolus oriolus* en populieren *Populus spec. beneden zeeniveau*. *Limosa* 68: 21-28.
5. DAGLEY, J.R. (1994).- Golden Orioles in East Anglia and their conservation. *British Birds* 87: 205-219.
6. FERRY, C. & FROCHOT, B. (1968).- Recherches sur l'écologie des oiseaux forestiers en Bourgogne. Trois années de dénombrements des oiseaux nicheurs sur un quadrat de 16 ha en forêt de Citeaux. *Alauda* 36(1-2): 63-82.
7. FERRY, C. & FROCHOT, B. (1970).- L'avifaune nidificatrice d'une forêt de chênes pédonculés en Bourgogne. Etude de deux successions écologiques. *Revue d'écologie : la terre et la vie* 24: 153-251.
8. GEROUDET, P. (1973).- *Les Passereaux : du coucou aux corvidés*. Vol. 1. Delachaux et Niestlé. 235 p.
9. JOURDE, P. (2004).- Consommation de jeunes amphibiens par le Lorient d'Europe *Oriolus oriolus*. *Alauda* 72: 65-66.
10. MILWRIGHT, R.D.P. (1998).- Breeding biology of the Golden Oriole *Oriolus oriolus* in the fenland basin of eastern Britain. *Bird Study* 45: 320-330.
11. SHARROCK, J.T.R. (1976).- *The Atlas of Breeding Birds in Britain and Ireland*. British Trust for Ornithology & Irish Wildbird Conservancy. T & A D Poyser, Berkhaunsterd



Espèce protégée

# Martin-pêcheur d'Europe

*Alcedo atthis* (Linnaeus, 1758)

Liste rouge UICN des oiseaux nicheurs menacés de France métropolitaine (2016) : **VU** – Vulnérable (listé *Alcedo atthis*)

## Réglementation Seul le texte officiel fait foi

### ■ Arrêté du 29 octobre 2009 : article 3

L'arrêté concernant le Martin-pêcheur d'Europe interdit entre autres toute destruction intentionnelle des œufs et des nids, ainsi que la destruction ou la perturbation intentionnelle des oiseaux. La protection de ses habitats (sites de reproduction et aires de repos) interdit toute intervention sur ces milieux particuliers à l'espèce et notamment tout type de travaux susceptibles de les altérer ou de les dégrader. Il est également interdit de détenir, de transporter ou de réaliser toute action commerciale avec des individus prélevés dans le milieu naturel.

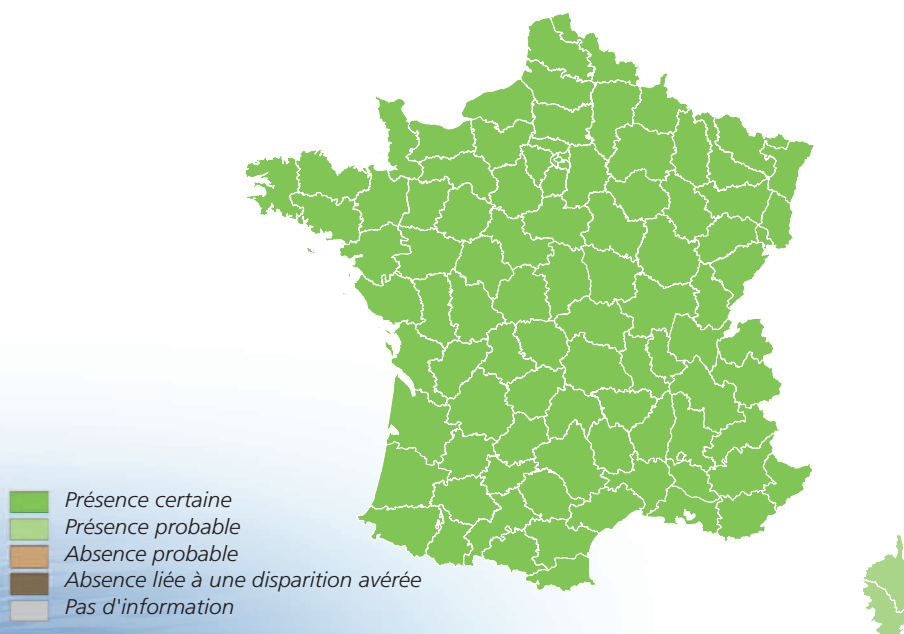
Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et modalités de leur protection :  
<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021384277>

### ■ Directive « Oiseaux » : annexe I

Le Martin-pêcheur doit être pris en compte dans les évaluations d'incidences des sites Natura 2000 désignés pour l'espèce.

Liste des zones de protection spéciale :  
<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/listeEspecies/alcedo+atthis>

## Carte de répartition actuelle



- Présence certaine
- Présence probable
- Absence probable
- Absence liée à une disparition avérée
- Pas d'information

■ Pour tout projet, veuillez-vous renseigner auprès des organismes scientifique et technique compétents (établissements publics - Onema, ONCFS ; associations locales - fédération de pêche, associations naturalistes... ; bureaux d'études) ou vous rapprocher des services de l'État instructeurs de votre région (services chargés de l'environnement au sein des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DRIEE en Île de France) ou au sein des directions départementales des territoires).

👉 Guide "espèces protégées, aménagements et infrastructures", Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Guide-especes-protegees.html>

👉 Évaluation des incidences sur les sites Natura 2000  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Evaluation-des-incidences-sur-les-.html>

■ Les valeurs présentées dans cette fiche sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l'altitude et de la latitude, et des caractéristiques propres à chaque population.

■ Les phrases et les paragraphes cités entre guillemets sont issus des fiches espèces des Cahiers Oiseaux  
<http://inpn.mnhn.fr/actualites/lire/606/mise-en-ligne-des-cahiers-d-habitats-oiseaux>

## Habitats

### ■ Généralités

« Le Martin-pêcheur est une espèce à large distribution paléarctique, indo-malaise, et australienne. La France accueille en hiver des oiseaux provenant d'Angleterre, de Belgique, des Pays-Bas ou d'Europe centrale qui viennent grossir les rangs de la population hexagonale. L'espèce se reproduit sur l'ensemble du territoire [national] jusqu'à 1 500 m d'altitude avec cependant de faibles densités, voire une totale absence sur une partie des Pyrénées et des Alpes, en Beauce et en Brie. Par ailleurs, l'espèce étant très sensible au froid, sa distribution est en partie limitée par l'altitude. »

« Les rives des cours d'eau, des lacs, les étangs, les gravières en eau, les marais et les canaux sont les milieux de vie habituels de l'espèce. La présence d'eau dormante ou courante apparaît fondamentale à la survie du Martin-pêcheur » et son installation est principalement dépendante de la richesse en poisson et de la pureté de l'eau. « Chez cette espèce, les partenaires peuvent être fidèles entre eux d'une année sur l'autre » mais aussi à leur site de nidification. Ils peuvent être amenés à quitter leur habitat lors des périodes de gel.

### ■ Milieux particuliers à l'espèce bénéficiant de mesures de protection

**Sites de reproduction :** « l'habitat optimal de nidification se situe dans les secteurs à divagation qui entretiennent des berges meubles érodées favorables au forage du nid. La zone trop exiguë des sources est généralement évitée en période de reproduction, de même que les eaux saumâtres. Le nid est un terrier creusé dans une berge abrupte située généralement à proximité immédiate de l'eau. L'espèce fréquente aussi des nichoirs artificiels adaptés, des chablis, parfois loin de l'eau, ou plus rarement des trous dans des piles de pont, des poteaux en voie de décomposition et des tuyaux d'évacuation d'eau. » Exceptionnellement, le nid peut être situé à un kilomètre ou plus du cours d'eau, par exemple lorsque les berges de celui-ci ne sont pas favorables.

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique*

**Aire de repos :** en période internuptiale, le Martin-pêcheur fréquente les mêmes sites que lors de la nidification mais aussi « régulièrement le littoral maritime, notamment les côtes rocheuses. Il disparaît systématiquement des sites d'hivernage sensibles au gel. »

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique*

### ■ Autres milieux particuliers à l'espèce

**Alimentation :** « immobile sur son perchoir, il scrute la surface du plan d'eau en attendant patiemment qu'une proie se présente favorablement. La pêche en vol stationnaire au-dessus d'un cours d'eau est également pratiquée. Le Martin-pêcheur se nourrit essentiellement de petits poissons. Il consomme également, mais en faible quantité, des jeunes batraciens, des lézards, des insectes aquatiques et leurs larves, des crevettes ainsi que des écrevisses. »

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique*

### ■ Types d'habitats associés selon les typologies EUNIS et Corine BIOTOPE

Code CORINE	Intitulé CORINE	Code EUNIS	Intitulé EUNIS
22	Eaux douces stagnantes	C1	Eaux dormantes de surface
-	-	C2	Eaux courante de surface
89.2	Lagunes industrielles et canaux d'eau douce	J5.4	Eaux courantes très artificielles non salées
13.2	Estuaires	X01	Estuaires
21	Lagunes	X02	Lagunes littorales salées

## Autres conditions environnementales nécessaires à l'accomplissement du cycle de vie

### ■ Aire de déplacement des noyaux de population

**Domaine vital :** le Martin-pêcheur est solitaire sauf en période de reproduction. « Insociable et farouche, le Martin-pêcheur consacre une grande partie de ses journées à la surveillance du territoire. » On retrouve en moyenne entre un et trois couples pour dix kilomètres de rivière.

**Déplacements :** en Europe, le Martin-pêcheur est un migrateur partiel. En France les nicheurs sont en « majorité sédentaire » et, en hiver, ils sont rejoints par des oiseaux d'Europe central et du nord. « Les distances parcourues en migration varient selon l'origine, l'âge des oiseaux et les conditions météorologiques. Les plus importantes concernent surtout les juvéniles. Certains oiseaux n'effectuent cependant que des déplacements très limités de quelques kilomètres ». Les distances parcourues pour des individus erratiques sont comprises entre 25 et 250 km.

**Obstacles :** l'empierrage des berges, le bétonnage des canaux, la rectification de cours d'eau ou le reprofilage des berges entraînent la disparition des sites de nidification.

### ■ Phénologie et périodes de sensibilité

Les périodes sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l'altitude ou de la latitude.

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
<b>Reproduction</b>		Formation des couples										
<b>Migration (population du Nord de l'Europe)</b>	Europe du Sud et de l'Ouest					Europe du Nord et de l'Est					Europe du Sud et de l'Ouest	

■ période d'activité principale    ■ période d'activité secondaire

## Méthodes de détection

Le Martin pêcheur est plutôt méfiant et sa distance de fuite est d'une trentaine de mètres. Cependant son cri distinctif et ses couleurs voyantes en font un oiseau assez facilement détectable. Il peut rester pendant de longues périodes à l'affût d'une proie sur un perchoir, ce qui peut permettre de l'observer. Des fientes et des pelotes de réjection pourront être relevées sur ces perchoirs favoris qui sont visités chaque jour.

### Sources d'informations complémentaires

En cas de difficulté d'activation des liens Internet, copier ce lien et le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet.

#### ■ Fiche d'information INPN

[http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/4187](http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/4187)

#### ■ Autres fiches et sources d'information

- Fiche espèce – Cahiers Oiseaux

<http://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Martin-pecheurdeurope.pdf>

- Fiche espèce sur le site de la Liste rouge mondiale des espèces menacées [en anglais]

<http://www.iucnredlist.org/details/22683027/0>

### ■ Autres espèces protégées possédant des habitats similaires

- Bergeronnette des ruisseaux, *Motacilla cinerea* (Tunstall, 1771)

[http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/3755](http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3755)

- Cincle plongeur, *Cinclus cinclus* (Linnaeus, 1758)

[http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/3958](http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3958)

- Guêpier d'Europe, *Merops apiaster* (Linnaeus, 1758)

[http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/3582](http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3582)

### Bibliographie consultée

Dubois P.J., Le Maréchal P., Olioso G. & Yésou P., 2008. Nouvel inventaire des oiseaux de France, Delachaux & Niestlé.

Hürner H. & Libois R., 2005. Étude par radiopistage de la territorialité chez le Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*). Cas de deux mâles voisins. Aves 42, 135–141.

Libois R., 2011. Migration et déplacement du Martin-pêcheur *Alcedo atthis* en Europe. Aves 48, 65–86.

Libois R. & Libois F., 2013. Causes de mortalités et survie du Martin-pêcheur *Alcedo atthis* en Europe. Aves 50, 65–79.

### Informations sur la fiche

Version : mars 2016

#### ■ Rédaction

Loury Philippe – MNHN, Service du patrimoine naturel  
Puissauve Renaud – MNHN, Service du patrimoine naturel

#### ■ Relecture

Comolet-Tirman Jacques – MNHN, Service du patrimoine naturel

#### ■ Citation proposée

Loury, P. & Puissauve R., 2016. Fiches d'information sur les espèces aquatiques protégées : Martin-pêcheur d'Europe, *Alcedo atthis* (Linnaeus 1758). Service du patrimoine naturel du MNHN & Onema.

#### ■ Photo

Siblet Jean-Philippe



## Phragmite des joncs, *Acrocephalus schoenobaenus* (Linné, 1758)

Classification (Ordre, Famille) : Passériforme, Silvidés

### Description de l'espèce

Le Phragmite des joncs fait partie du groupe des fauvettes aquatiques présentant un plumage rayé sur le dos et les ailes. Comme tous les *Acrocephalus*, il a une tête assez plate terminée par un bec fin. Le large sourcil crème, bien visible, tranche avec les joues et le sommet de la tête sombre. La partie ventrale, de couleur chamois sur les flancs, s'éclaircit en allant vers le bréchet. Le croupion est nettement roux et les pattes brun-rougeâtre. Les réminiges et les couvertures alaires brunes présentent des liserés clairs. La queue courte se termine en pointe. Les juvéniles sont nettement plus « jaunes » que les adultes et présentent généralement une bande jaune diffuse sur le sommet de la tête et de petites taches brunes sur le poitrail qui forment une bande pectorale diffuse. Il n'existe pas de dimorphisme sexuel. Certains adultes peuvent démarrer une mue partielle du plumage de contour (tête, cou) avant de partir en migration, mais le remplacement des réminiges et des rectrices intervient sur les zones d'hivernage.

Le chant très caractéristique présente une succession de roulades, de sifflements aigus ainsi qu'un babil plus monotone ressemblant un peu à celui de la Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus*. Les mâles se tiennent généralement au sommet des roseaux ou des laïches pour chanter, puis parfois s'envolent verticalement avant de redescendre, ailes et queue étalées, vers leur perchoir (OdF, CD2/seq.37-38).

Longueur totale du corps : 13 cm. Poids : 9,5 à 22 g.

### Difficultés d'identification (similitudes)

Il ressemble au Phragmite aquatique (*Acrocephalus paludicola*) et à la Lusciniole à moustaches (*Acrocephalus melanopogon*). Cependant, le Phragmite aquatique s'en distingue par la bande jaune très nette au sommet de la tête, les flancs et le croupion rayé et le dos nettement plus marqué de bandes jaunes. La Lusciniole à moustaches ne se rencontre que dans les marais du littoral méditerranéen et présente un plumage paraissant presque noir et blanc et non pas brun et crème comme celui du Phragmite des joncs.

### Répartition géographique

L'espèce se reproduit principalement dans les régions tempérées et septentrionales d'Europe, entre les 40° et 70° de latitude Nord, de la Turquie à l'extrême nord de la Norvège et de l'Irlande à l'ouest jusqu'aux rives du Ienisseï en Sibérie centrale à l'est. Il est absent d'une bonne partie de la région méditerranéenne, de la Norvège et de la Suède [bg7].

En France, le Phragmite des joncs est bien représenté au nord-ouest d'une ligne allant de Bordeaux à Sarrebourg. Au sud-est d'une ligne joignant Bayonne à Annemasse, on ne le rencontre que dans quelques rares zones humides. Entre ces deux extrêmes, sa répartition est très localisée [bg72]. L'espèce est absente de toutes les régions montagneuses et niche surtout dans les régions situées au-dessous de 500 mètres d'altitude. Durant les périodes de migration, l'espèce peut être contactée dans de nombreuses zones humides et principalement dans les marais littoraux.

Le Phragmite des joncs hiverne au sud du Sahara, du Sénégal à l'Éthiopie, et descend jusqu'à l'Afrique du Sud et la Namibie [bg7] Les populations françaises hivernent en Afrique de l'Ouest, dans le delta intérieur du Niger et la région guinéenne.

### Biologie

#### Écologie

L'espèce est adaptée aux climats froids et humides, ce qui lui permet de nicher dans les régions nordiques exposées parfois à des conditions météorologiques difficiles au printemps. En Europe centrale, le Phragmite des joncs choisit de préférence les zones parsemées de buissons, de roseaux ou de massettes dans les marais à grandes laïches ou les ceintures atterries à végétation exubérante, si possible variée, aux abords des eaux stagnantes [bg29]. En France, l'espèce fréquente, en période de nidification, différents milieux qui ont en commun d'être situés à proximité d'une zone d'eau libre (étang, mare, fossé, ruisseau, gravière, tourbières, bras morts de rivière...). Les nids sont installés dans la végétation dense des mégaphorbiaies, des prairies à prêles et laïches, mais aussi occasionnellement dans des buissons épineux, voire dans des cultures de céréales.

Les densités de nicheurs varient fortement selon la qualité des habitats. Compte tenu de la taille réduite des territoires, de l'ordre de 1500 à 2000 m<sup>2</sup>, on peut trouver jusqu'à 30 à 60 couples pour dix hectares dans les milieux optimaux [bg7], mais en France, les densités sont le plus souvent très inférieures.

### Comportements

Le Phragmite des joncs est une espèce totalement migratrice. Les premiers oiseaux arrivent généralement en France dans la dernière décade de mars, parfois à la mi mars, mais le pic de la migration pré-nuptiale se situe entre le 15 avril

et le 15 mai [bg72]. Dès le mois de juillet, des mouvements de faible amplitude correspondant aux prémices de l'agitation migratoire, conduisent des oiseaux vers les marais littoraux, mais le passage postnuptial ne commence réellement que dans les derniers jours de ce mois et s'amplifie dans les premiers jours d'août pour culminer autour du 15. Le nombre de migrants décroît ensuite pour connaître un nouveau pic plus ou moins prononcé selon les années au début du mois de septembre. Les derniers phragmites, des juvéniles, quittent notre pays dans les derniers jours d'octobre. Ces mouvements migratoires s'effectuent de nuit. Le passage des adultes est un peu plus précoce et concentré dans le temps que celui des juvéniles. Les adultes de phragmites des joncs sont extrêmement fidèles à leur site de halte migratoire puisque le taux de retour moyen estimé (qui varie significativement d'une année à l'autre) est de 0.38, valeur proche de la survie adulte réelle calculée sur différents sites de reproduction [1]. Le Phragmite des joncs est solitaire en dehors de la période de reproduction, mais des concentrations importantes peuvent être observées dans les marais littoraux au moment du pic de passage en août dans les secteurs de pullulations de pucerons et également sur les zones d'hivernage [G. JARRY, comm. pers.].

### Reproduction et dynamique de population

La période de ponte démarre début mai et se poursuit jusqu'en juillet. Le nid est construit au sol ou à moins de 50 cm de hauteur. La coupe cylindrique reçoit le plus souvent cinq ou six œufs (moyenne de 4,98 à 5,5 œufs par couvée [BIBBY, 1978 in bg7 ; SCHIERMANN, 1927 in bg7]) incubés durant 13-15 jours par la femelle presque exclusivement. L'élevage au nid est assuré par les deux parents qui continuent à nourrir les jeunes pendant 13-14 jours après leur sortie du nid. Les couples n'élèvent généralement qu'une nichée, les deuxièmes pontes sont plus fréquentes dans la partie ouest de la zone de reproduction.

Une étude portant sur 72 couvées dans le Nottinghamshire (Angleterre) donne un succès de 54% de jeunes à l'envol sur 360 œufs pondus [CATCHPOLE, 1970 in bg7]. En Finlande, la production moyenne annuelle par femelle est de trois jeunes pour un échantillon de 14 couvées [6].

Le plus vieil oiseau connu a atteint l'âge de dix ans [bg60]. La survie varie très fortement selon les années, en relation avec les conditions d'hivernage. Une étude concernant la population des Iles britanniques a montré qu'entre 13 et 50% des adultes ont survécu d'une année à l'autre entre 1969 à 1976 [3]. La survie adulte apparente calculée pour deux sites britanniques par PEACH *et al.* [5] est de 0,48 (e.s. 0,032).

### Régime alimentaire

Insectivore strict durant la reproduction, l'espèce peut occasionnellement ingérer des matières végétales durant la période internuptiale. Les oiseaux s'alimentent surtout à la base de la végétation dense, notamment dans les cariçaies et roselières et plus rarement dans les champs de céréales et les buissons humides. Ils prélèvent surtout des proies immobiles ou lentes dans leurs déplacements. Le Phragmite des joncs picore des invertébrés à la surface des feuilles ou des tiges de diverses plantes. Il capture aussi des insectes volants en effectuant de brefs vols entre deux perchoirs. Les oiseaux se nourrissent principalement durant les premières heures du jour et au crépuscule pour tirer parti de la moindre mobilité des proies potentielles [bg7]. Durant la période de migration postnuptiale, les phragmites fréquentent presque exclusivement les marais littoraux où, en émettant des cris caractéristiques, ils se concentrent en grand nombre dans les secteurs de pullulations de pucerons (*Hyalopectus pruni*), qui constituent à cette période leur nourriture de prédilection. A l'intérieur des marais, les oiseaux semblent cheminer préférentiellement le long des lisières entre eau libre et roselière. En hiver, les phragmites capturent des chironomidés et d'autres insectes et aussi des fleurs et des fruits de différentes plantes [bg7].

### Habitats de l'annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

2190-5 - Roselières et Cariçaies dunaires (Cor. 16.35)

7210\*- Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davalliana*. (Cor 53.3)

### Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17 avril 1981), inscrite aux Annexes II de la Convention de Berne et de la Convention de Bonn.

### Présence de l'espèce dans les espaces protégés

De nombreuses réserves naturelles abritent la reproduction du Phragmite des joncs, parmi lesquelles la Baie de Canche et le Platier d'Oye dans le Nord-Pas-de-Calais, le Marais d'Isle en Picardie, l'Estuaire de la Seine en Normandie, le Lac de Grand-Lieu dans les Pays de Loire, l'Étang de Chérine en Brenne et les Marais d'Orx et de Bruges en Aquitaine. Une part importante de la population française niche dans les ZPS.

### État des populations et tendances d'évolution des effectifs

Son statut de conservation est jugé favorable en Europe, avec des effectifs stables, estimés entre 4.4 et 7.4 millions de couples [bg2].

En France, les effectifs du Phragmite des joncs semblent globalement en diminution depuis les années 1970 et la zone de reproduction s'est probablement réduite de 20 à 50% en un quart de siècle. L'effectif nicheur serait compris entre 10 000 et 100 000 couples [bg53]. D'après VANSTEENWEGEN [7], le Phragmite des joncs a subi depuis le début du XXe siècle un retrait vers le nord et il s'est aussi retiré de certains de ses habitats. Les variations de la taille des populations britanniques de Phragmites des joncs et la survie des adultes sont corrélées à la qualité de la saison des pluies en Afrique de l'Ouest [4]. La pénurie d'eau dans les quartiers d'hivernage est probablement un facteur limitant très important pour cette espèce. Les données chiffrées pour mesurer l'évolution des effectifs dans notre pays sont peu abondantes. Des dénombrements exhaustifs à 15 ans d'intervalle en baie d'Audierne montrent une stabilité du nombre de mâles chanteurs. Mais des diminutions sensibles d'effectifs sont enregistrés dans le Nord-Pas-de-Calais [bg67], en Picardie [2], en Normandie [bg23]. C'est donc logiquement que le Phragmite des joncs figure actuellement sur la liste orange des espèces menacées et à surveiller en France, mais son statut reste à préciser [bg53].

### Menaces potentielles

La dégradation des zones humides (mise en culture, drainage, coupe industrielle des roseaux...), le recalibrage des cours d'eau, la présence des cultures jusqu'aux berges de ceux-ci tendent à faire disparaître les habitats de nidification de l'espèce en France, bien que, dans le nord-ouest de notre pays, de vastes surfaces de prairies humides abandonnées ayant évolué depuis quelques décennies en marais ou mégaphorbiaies lui aient procuré de nouveaux secteurs de reproduction.

### Propositions de gestion

Le maintien des grandes zones humides littorales de la façade Manche-Atlantique comme réseau de haltes migratoires est une nécessité pour la conservation de la population ouest-européenne du Phragmite des joncs. Le maintien de vastes surfaces de roselières inondées est une priorité, sans oublier l'intérêt des petites dépressions humides des plaines alluviales.

Pour favoriser la nidification, on cherchera à maintenir des zones de végétation herbacée dense dans certaines prairies humides ou à proximité des milieux aquatiques (cours d'eau, plans d'eau, bras morts, petites dépressions humides...) en n'y pratiquant que des fauches partielles et seulement à plusieurs années d'intervalles.

### Études et recherches à développer

Des suivis de longue durée de la biologie de reproduction sont à encourager, car ils permettraient d'obtenir les paramètres démographiques qui font défaut pour mieux connaître la dynamique de population du Phragmite des joncs. Il serait également utile de mieux cerner les zones majeures de reproduction de l'espèce en France, afin de les préserver par des mesures réglementaires appropriées.

### Bibliographie

1. BARGAIN, B., VANSTEENWEGEN, C. & HENRY, J. (2002).- Importance des marais de la baie d'Audierne (Bretagne) pour la migration du Phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus*. *Alauda* 70(1): 37-55.
2. COMMECY, X. (1995).- *Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie (1983-1987)*. Picardie Nature / Centrale ornithologique Picarde (n° spécial de l'Avocette). 241 p.
3. GREEN, R.E. (1976).- Adult survival rates for Reed and Sedge Warblers. *Wicken Fen Group Report* 8: 23-26.
4. PEACH, W.J., BAILLIE, S.R. & UNDERHILL, L. (1991).- Survival of British Sedge Warblers *Acrocephalus schoenobaenus* in relation to west African rainfall. *Ibis* 133: 300-305.
5. PEACH, W.J., BUCKLAND, S.T. & BAILLIE, S.R. (1990).- Estimating survival rates using mark-recaptures data from multiple ringing sites. *The ring* 13: 87-102.
6. RAITASUO, K. (1958).- Zur Brutbiologie des Teihrorhsängers und des Schiefrohrsängers. *Ornis Fennica* 35: 18-28.
7. VANSTEENWEGEN, C. (1998).- *L'histoire des oiseaux de France, Suisse et Belgique. L'évolution des populations, le statut des espèces*. Delachaux et Niestlé, Lausanne, Paris. 336 p.

## Pic noir, *Dryocopus martius* (Linné, 1758)

Classification (Ordre, Famille) : Piciformes, Picidés

### Description de l'espèce

Le Pic noir est le plus grand des pics européens. Le plumage adulte est entièrement noir sauf une tache rouge vif étendue du front à la nuque chez le mâle, limitée à la nuque chez la femelle. Le bec est blanchâtre sauf l'extrémité et l'arête supérieure noirâtres, l'iris est jaune pâle, les pattes grises. Certains oiseaux ont le plumage teinté de brun, surtout sur les ailes.

Le plumage des jeunes à la sortie du nid est plus ou moins nuancé de brun avec un bec nettement plus court, paraissant plus épais.

La mue postnuptiale des adultes, complète, commence début juin et se termine fin septembre ou fin octobre. La mue postjuvénile est partielle [bg7].

La voix est variée et comprend des séries plus ou moins longues de cris, sonores au vol, plaintifs au posé ; le chant très puissant, est émis surtout en vol ou quand un adulte accompagne des jeunes. Les manifestations acoustiques sont nombreuses. Le tambourinage (avec son bec, l'oiseau frappe rapidement une branche ou un tronc sec qui résonne) dure 1,5-2,5 secondes, comporte 35-44 coups de bec et est audible à plus d'un kilomètre. Le martèlement, séries de 80-140 coups de bec/minute, exprime l'excitation, surtout en présence d'un congénère et n'est, lui, audible qu'à faible distance. Le piquage (réaction à un dérangement, par exemple au nid) est encore plus faible (JCR, CD3/pl.28).

Longueur totale du corps : 44-48 cm. Poids : 200-380 g.

### Difficultés d'identification (similitudes)

En vol et de loin, le pic noir ressemble à la Corneille noire (*Corvus corone*) dont les battements d'ailes sont cependant plus réguliers et les cris bien distincts. Au printemps, certains cris du Pic vert (*Picus viridis*) évoquent le "chant" du pic noir.

### Répartition géographique

Le pic noir est présent dans le nord et le centre de la région paléarctique, de la France et l'Espagne au Kamtchatka et au Japon. On lui connaît deux sous-espèces : *Dryocopus martius martius*, de très loin la plus répandue et *Dryocopus martius khamensis*, isolée dans l'ouest de la Chine.

Actuellement en France, il est présent dans presque toutes les régions sauf la Corse et une partie de l'Aquitaine, du Midi-Pyrénées, du sud de la Provence. En Bretagne, il a atteint le Finistère, le Morbihan [4] et en Normandie, la Manche [1].

### Biologie

#### Ecologie

Le Pic noir a besoin de grandes superficies boisées (200 à 500 ha), avec présence d'arbres de gros diamètre donc âgés (en général 120 ans pour le Hêtre), d'un accès facile aux environs immédiats de l'arbre porteur du nid, de bois mort en abondance (troncs, grosses branches, souches) et aussi de fourmilières, épiées ou non.

Dans le nord de l'Europe et en Sibérie, il habite la taïga et en Europe centrale et occidentale, les forêts de résineux et les boisements mixtes (hêtraies-sapinières en montagne) ou de feuillus (chênaies, hêtraies) qu'ils soient traités en futaie régulière, en taillis sous futaie ou en futaie jardinée. Il niche parfois dans des bosquets champêtres proches des forêts. En France, la lenteur de l'occupation d'une partie de la Normandie et de la Bretagne s'explique sans doute par la rareté des milieux qui lui seraient favorables (forêts de superficie suffisante notamment). Les grandes coupes à blanc sont fréquentées pour obtenir une partie des aliments (dans les souches, les troncs abandonnés). Localement, devenu familier, il pénètre à l'occasion dans les parcs jusqu'au centre des villages.

#### Comportements

C'est un oiseau diurne dont l'activité commence relativement tard en hiver. Il dort dans un ancien nid qu'il fréquente parfois durant de longues périodes. Il fait souvent preuve d'une grande discrétion après la reproduction. Escaladant troncs et branches avec agilité, il vient cependant souvent à terre pour extraire des insectes dans les souches et le bois mort. S'il défend un territoire limité aux environs du nid (quelques dizaines d'hectares), son domaine vital est bien plus vaste (de 150 à 600 ha et plus selon la richesse des ressources alimentaires), sans doute plus étendu encore en hiver qu'au printemps. Il mène une vie en solitaire en dehors de la période de reproduction.

Il éprouve un très intense besoin de creuser le bois puisque des ébauches de nid sont aussi forées en été ou en automne.

En principe, les adultes sont sédentaires. Les jeunes se dispersent jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres en général, voire plus. En automne, ils se montrent dans des lieux où l'espèce ne niche pas. Des déplacements de type migration

ont été observés entre la Suède et le Danemark (sans observations de retours). Certains « migrants » ont peut-être contribué à l'expansion observée en France, les milieux favorables étant "saturés" en Allemagne et au Benelux.

Le nid du Pic noir, souvent creusé dans un arbre sain (au moins en apparence), pourrait entraîner une dépréciation car il est placé dans la partie du tronc dépourvue de branches, la plus intéressante du point de vue économique. Cet impact est malgré tout limité par la fidélité de certains oiseaux au même nid pendant plusieurs années et par la faible densité de l'espèce. Il peut être sensible dans un petit bois mais dans une forêt de plusieurs centaines ou milliers d'hectares, il est du même ordre que les pertes dues à la foudre et surtout aux insectes parasites des arbres, ou localement à la pollution atmosphérique. Néanmoins, nids et ébauches blessent l'arbre et facilitent l'installation de champignons qui affaiblissent le végétal ou le font périr. D'un autre côté, les bourrelets de cicatrisation peuvent obstruer l'ouverture du nid (dans trois cas, ce processus s'échelonna sur 20, 27 et 30 ans [3])

### Reproduction et dynamique de population

Espèce monogame, le Pic noir se reproduit dès l'âge d'un an. Dans certains cas, le couple est fidèle plus d'un an. Les parades nuptiales comportent attitudes, mouvements, poursuites, cris stéréotypés ayant pour effet de réduire les tensions entre des partenaires solitaires le reste de l'année. Les préliminaires durent deux mois environ. L'accouplement a lieu en général sur une branche horizontale à grande hauteur. L'arbre choisi pour le nid doit (sauf exceptions) avoir le tronc dépourvu de branches sur 4 à 20-25 m environ et être assez gros (au moins 1,30 m de tour à 1,30 m du sol) et il présente en général une écorce lisse, d'où la "préférence" pour le hêtre ou la partie haute du pin sylvestre. D'autres essences sont cependant également utilisées (chênes, peupliers, tremble, merisier, sapin pectiné...).

L'espèce peut être fidèle à son nid plusieurs années. Le nid est creusé dans un arbre sain, directement ou par agrandissement d'une ébauche antérieure ce qui nécessite au moins un mois de travail de forage dans du bois dur. L'ouverture du nid est ovale (8-9 cm de large, 11-14 cm de haut), la profondeur depuis la base de l'ouverture atteignant 25-50 cm et le diamètre intérieur 21-22 cm. Le fond est garni de poussière de bois et de quelques copeaux. Sa hauteur au sol varie entre 2 et 25 m environ. Le nid est creusé par les deux sexes mais surtout par le mâle. La ponte, en avril-mai, comprend deux à cinq oeufs parfois seulement un, couvés 12 jours par les deux sexes, principalement le mâle. Les jeunes sont nus à l'éclosion et nourris 12 à 29 fois par jour selon leur âge avec de grosses larves d'insectes Cérambycides, des centaines de fourmis et d'autres insectes. Les jeunes quittent le nid à l'âge de 27-28 (31) jours. Après leur envol, une partie d'entre eux est accompagnée par le mâle et une autre par la femelle. L'indépendance définitive est acquise fin juillet ou en août.

Les nichées comprennent un peu plus de mâles que de femelles reconnaissables très précocement à la seule observation de l'étendue de leur calotte rouge. L'échec de la reproduction vient souvent du Choucas (*Corvus monedula*) et du Pigeon colombin (*Columba oenas*) qui cherchent à usurper le nid du pic avant même que la ponte ait commencé, mais surtout, du fait d'inondation du nid lors de printemps très pluvieux. Le Pic noir n'effectue qu'une seule nichée par an, mais une ponte de remplacement est possible dans la même cavité ou une autre, à proximité.

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ 14 ans [bg60].

### Régime alimentaire

Le régime alimentaire du Pic noir est bien connu en Europe septentrionale, centrale et occidentale, mais très peu dans la taïga sibérienne. Il se compose de deux principaux éléments : les Hyménoptères (surtout fourmis) et les Coléoptères (Scolytes et Cérambycides). Les fourmis (charpentières) peuvent être obtenues en creusant de grandes cavités dans le tronc d'épicéas ou de sapins dont le bois fragilisé par les attaques de champignons est ensuite parcouru par les galeries de ces insectes. Scolytes et Cérambycides sont prélevés sous l'écorce et dans le bois. L'hiver, le Pic noir peut repérer des souches pour y prélever sa nourriture malgré une forte épaisseur de neige (jusqu'à un mètre en Finlande [6]). Ce régime insectivore est complété par de petits escargots vivant sur les écorces, de myrtilles, et encore par des graines de pins et d'autres résineux.

D'après CUISIN [2], le nombre des espèces consommées dans l'aire de répartition du Pic noir s'élèverait à au moins 132 (dix végétaux, quatre mollusques, un mille-pattes, deux arachnides et 115 insectes).

En déchiquetant bois et écorces, il accélère leur transformation en humus.

### Habitats de l'annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

9110 - Hêtraie du *Luzulo-Fagetum* (Cor. 41.11)

9120 - Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à *Ilex* et parfois à *Taxus* (*Quercion robori-petraeae* ou *Ilici-Fagenion*) (Cor. 41.12)

9130 - Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum* (Cor. 41.13)

9150 - Hêtraies calcicoles médio-européennes du *Cephalanthero-Fagion* (Cor. 41.16)

9160 - Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies sub-atlantiques et medio européennes du *Carpinion betuli* (Cor. 41.24)

9170 - Chênaies-charmaies du *Galio-Carpinetum* (Cor. 41.26)

91EO\*- Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion Alnion incanae*, *Salicion albae*) (Cor. 44.13, 44.2 et 44.3)

- 91FO - Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia*, riveraines des grands fleuves (*Ulmion minoris*) (Cor. 44.4)  
9410 - Forêts acidophiles à *Picea* des étages montagnards à alpins (*Vaccinio-Picetea*) (Cor. 42.21 à 42.23)  
9420 - Forêts alpines à *Larix decidua* et/ou *Picea cembra* (Cor. 42.31 et 42.32)  
9430 - Forêts montagnardes et subalpines à *Pinus uncinata* (Cor. 42.4)

## Statut juridique de l'espèce

Le Pic noir est protégé en France (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrit à l'annexe I de la Directive Oiseaux ainsi qu'à l'annexe II de la convention de Berne.

## Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Les parcs nationaux, les réserves naturelles forestières de montagne, les réserves biologiques domaniales accueillent des effectifs mal connus.

## Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Son statut de conservation est jugé favorable en Europe [bg2]. On ne dispose pas de données comparatives précises sur l'évolution des effectifs en Europe, même en Allemagne où l'espèce a été bien étudiée.

L'effectif est estimé en France à au moins 5 000 couples à la fin de la décennie 1990-2000 [bg19]. La répartition a complètement changé depuis une cinquantaine d'années. Auparavant, le Pic noir nichait uniquement dans les régions montagneuses (Vosges, Jura, Massif Central, Alpes, Pyrénées). En 1957, on note sa nidification en Côte d'Or, en 1960 dans l'Yonne et, peu à peu dans un grand nombre d'autres départements répartis sur l'ensemble du territoire national. En 1990, il nichait dans 66 d'entre eux. En 2004, il est présent dans presque toutes les régions. Comme c'était le cas en Europe centrale et orientale, il est donc devenu un oiseau de plaine.

Les causes de cette expansion récente restent inconnues. Au cours des 40 dernières années du XXe siècle, de grandes coupes à blanc dans les forêts naturelles du nord de la Suède et leur fragmentation, ont obligé les pics noirs à agrandir leur domaine vital et ont chassé une partie de ces oiseaux qui sont arrivés au Danemark et sont peut-être allés plus loin. Mais aucune preuve sérieuse ne permet d'étayer l'une ou l'autre des hypothèses avancées pour expliquer l'expansion en France. L'augmentation continue de la surface forestière en France, le vieillissement des peuplements peuvent être évoqués. La population française actuelle est prospère.

## Menaces potentielles

L'espèce n'est actuellement pas menacée de régression ou de disparition. Toutefois, la fragmentation des grands massifs forestiers par les infrastructures linéaires (autoroutes, lignes électriques...), la plantation de résineux, la récolte des arbres de nidification et les dérangements lors de travaux forestiers, surtout en avril et mai, voire par le public, pourraient affecter les populations.

## Propositions de gestion

Même si l'espèce n'est pas menacée, sa prise en compte dans les pratiques forestières est importante par rapport à son rôle pour les autres cavernicoles. Ainsi, plusieurs mesures seraient favorables à la nidification de l'espèce et peuvent être reprises au sein d'une charte de bonnes pratiques :

- l'adaptation des travaux forestiers à proximité des nids entre le 15 mars et le 15 juin. Si on ne peut pas empêcher l'exploitation près de loges pendant la période de reproduction, il faut penser à faire tomber les houppiers des arbres le plus loin possible des loges pour que le travail de bûcheronnage (long sur le houppier) se fasse le plus loin de la loge occupée ;
- la conservation des arbres troués ou d'arbres âgés de moindre qualité technologique isolés ou dans des îlots de vieux bois. La conservation des arbres à loges creusées par le Pic noir est également favorable à de nombreux animaux incapables de forer par eux-mêmes le bois et qui utilisent les cavités creusées par les pics comme sites de reproduction ou de repos : Pigeon colombin, Chouette de Tengmalm *Aegolius funereus*, Chouette hulotte *Strix aluco*, Etourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*, Sittelle torchepot *Sitta europaea*, Martre des pins *Martes martes*, Loir gris *Glis glis*, chauves-souris, frelons, abeilles. Au total, en 1988, pas moins de 49 espèces d'invertébrés et de vertébrés ont été signalées dans des nids ou ébauches creusés par le Pic noir [3] ;
- la constitution d'îlots de vieillissement autour des sites de nidification comme cela a été réalisé dans certains boisements des Vosges du Nord [5]
- le maintien d'arbres avec des gros fûts sans branches basses (semencier dans les taillis sous futaie) ou une gestion en futaie jardinée ;

- le maintien des arbres morts, debout ou au sol, souches et chandelles qui constituent des sources de nourriture. Ces arbres peuvent être marqués de manière spécifique lors des martelages comme dans certaines forêts ariégeoises [F. PRUDHOMME, comm. pers.] ;
- éviter les pistes proche ou au milieu des îlots d'arbres à loges.

### **Etudes et recherches à développer**

Si l'expansion géographique a été bien suivie, l'expansion numérique de la population reste très mal connue. Le suivi annuel des effectifs dans les bastions forestiers montagnards parallèlement à celui de massifs forestiers de plaine récemment colonisés serait à entreprendre régionalement afin de mieux comprendre la dynamique spatiale de la population française.

La chronologie de la reproduction serait aussi à préciser, notamment en montagne, en relation avec l'altitude et l'exposition des versants.

Enfin, l'impact des prédateurs forestiers mériterait d'être précisé.

### **Bibliographie**

1. COLLECTIF (2002).- Chronique ornithologique, septembre 2000 à février 2001. *Le Cormoran* 12: 190.
2. CUISIN, M. (1967-1968).- Essai d'une monographie du Pic noir (*Dryocopus martius* (L.)). *L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie* 37 & 38: 163-192, 285-315 & 20-52, 103-126, 209-224.
3. CUISIN, M. (1988).- Le Pic noir (*Dryocopus martius* (L.)) dans les biocénoses forestières. *L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie* 58: 173-274.
4. G.O.B. (2003).- Actualités ornithologiques du Morbihan pour la période du 16 mars au 15 novembre 2002. *Ar Vran-Morbihan*: 34.
5. MULLER, Y. (2002).- Recherches sur l'écologie des oiseaux forestiers des Vosges du Nord. VIII. Dénombrement des Picedés nicheurs d'une chênaie-pinède de 426 ha. *Ciconia* 26(1): 29-39.
6. ROLSTAD, J. & ROLSTAD, E. (2000).- Influence of large snow depths on Black Woodpecker *Dryocopus martius* foraging behaviour. *Ornis Fennica* 77: 65-70.

## Rossignol philomèle, *Luscinia megarhynchos* (Brehm, 1831)

Classification (Ordre, Famille) : Passériformes, Turdidés

### Description de l'espèce

Le Rossignol est un petit Turdidé terrestre, de taille un peu plus grande que celle du Rougegorge *Erithacus rubecula* et de teintes très uniformes. Chez les adultes des deux sexes, le dessus du corps est brun roux, le dessous gris brunâtre et les rectrices entièrement roux vif. Les jeunes sont tachetés notamment sur les parties supérieures, comme ceux de nombreux autres Turdidés, mais présentent déjà la queue rousse caractéristique de l'espèce. Les pattes sont longues et de couleur rosée. Le bec brun foncé est assez fin et relativement long.

La mue postnuptiale des adultes, complète, débute en juin/juillet et se termine en août, voire début septembre [bg7]. Comme d'autres espèces vivant à couvert, le Rossignol a développé des manifestations vocales sonores et fréquentes. Le chant, particulièrement puissant, complexe, mais avec des motifs caractéristiques (JCR, CD3/pl.65), est largement connu pour sa beauté et du fait qu'il est émis aussi pendant la nuit. Les cris, également sonores, semblent surtout motivés par l'inquiétude et sont fréquents en particulier près du nid ou des jeunes : ce sont des notes sifflées pures accompagnées de roulements graves et disgracieux [4].

Longueur totale du corps : 16 cm. Poids moyen : 23 g [4].

### Difficultés d'identification (similitudes)

Les jeunes, tachetés, présentent une certaine ressemblance avec ceux du Rougegorge ou des rougequeues (*Phoenicurus ochruros* et *P. phoenicurus*) : la queue rousse (moins cependant que celle d'un Rougequeue), la taille un peu plus forte et élancée ainsi que le comportement terrestre et caché, permettent de les distinguer. Les émissions vocales du Rossignol, qui trahissent facilement sa présence, ne prêtent guère à confusion.

### Répartition géographique

L'aire de reproduction du Rossignol philomèle couvre les parties moyennes et méridionales de l'Europe de l'Ouest et le Maghreb. Plus à l'Est, il est remplacé par une espèce voisine, le Rossignol progné *Luscinia luscinia* [bg7]. En France, il occupe la majeure partie du pays, à l'exception des montagnes, d'une grande partie ouest de la Bretagne et du Cotentin [bg19 ; bg72].

Totalement migratrice, l'espèce hiverne en Afrique tropicale, entre le Sahara et l'Equateur [bg47].

### Biologie

#### Ecologie

Le Rossignol est relativement strict dans le choix de son habitat de reproduction : il lui faut des buissons épais, au feuillage dense jusqu'au sol. La présence d'arbres est parfois citée comme favorable, dans la mesure où ils procurent une demi-ombre [5], mais n'est pas du tout indispensable. Ce type de végétation se trouvant dans toutes sortes de paysages, le Rossignol est un oiseau répandu un peu partout là où le climat lui convient. Il évite en général les zones au-dessus de 800-1000 m d'altitude, toutefois dans le département des Hautes-Alpes, il est noté en période de reproduction jusqu'à 1450 m d'altitude [R. GARCIN, comm. pers.]. Il niche dans les grosses haies, les petits bois et massifs de buissons, les garrigues méditerranéennes où il atteint ses maxima de densités dans les taillis de Chênes verts, certains jardins au cœur même des villages et souvent les parcs et cimetières, volontiers les ripisylves et aussi les forêts. Dans ce dernier habitat, il se limite aux stades forestiers présentant une bonne densité buissonnante. Ainsi, dans les chênaies de la plaine de Saône bourguignonne, il n'habite que les stades du taillis sous futaie et de la futaie régulière entre les âges de 5 et 15 ans [3]. Dans les chênaies sèches à croissance plus lente, on peut le trouver jusqu'à 20 ans après les coupes [2]. Il préfère manifestement les habitats forestiers chauds ou eutrophes, à humus riche, et évite les forêts acides ou froides comme celles du Morvan ou des Vosges [6 ; 7]. En agglomération et en habitat agricole, sa présence est souvent limitée par la faible disponibilité en gros buissons denses.

Au sein de ce type d'habitat, le Rossignol trouve le micro-habitat obscur qui lui est nécessaire : le sol jonché de débris foliaires praticables sur lequel il se déplace volontiers et se nourrit à l'abri d'une protection feuillue dense de tous côtés. C'est dans les gros buissons denses que se dégage cet espace, une sorte de « mini sous-bois » entre sol et frondaisons [13].

#### Comportements

C'est au sol que le Rossignol se tient le plus souvent, recherchant sa nourriture dans la litière de feuilles mortes à l'abri des regards. C'est un oiseau de l'ombre, actif dans la pénombre sous les feuillages, au crépuscule et en pleine nuit. Bien qu'il soit capable d'effectuer de grands déplacements migratoires, il pratique à l'intérieur de son territoire, surtout des vols courts et bas, passant rapidement d'un couvert à l'autre.

Même lorsqu'il chante, le mâle reste le plus souvent caché : son poste de chant est choisi au cœur d'un buisson, à environ deux mètres au dessus du sol [9].



Les migrations sont nocturnes. Les départs en migration postnuptiale se déroulent de la fin d'août au tout début d'octobre, rarement début novembre [bg19]. Les retours sur les lieux de nidification se font à des dates bien connues, le chant des mâles les rendant très repérables mais il peut être aussi entendu sur les haltes de migration pré-nuptiale. En France, ils se situent en moyenne à la mi-avril, mais souvent un peu plus tôt dans le midi et certaines années dès le début mars [bg19] selon les conditions météorologiques. Ces dates de retour ont donné lieu à une littérature ornithologique importante et sont aujourd'hui suivies par de nombreux ornithologues, avec l'interrogation des effets possibles mais encore peu significatifs du réchauffement climatique [10]. Selon une modélisation récente, ce réchauffement pourrait entraîner un accroissement des effectifs et de l'aire occupée en Grande-Bretagne [14].

### Reproduction et dynamique des populations

Dès son retour en avril, le mâle défend vigoureusement un territoire. Une femelle le rejoint et construit en quelques jours le nid : un amas végétal volumineux, situé dans un fourré, très bas (parfois même à terre), creusé d'une coupe profonde finement garnie d'herbes ou de crins. La construction externe comporte des herbes et des feuilles mortes tout à fait caractéristiques de l'espèce. Les œufs, pondus en mai, sont d'une teinte brun olive foncé et très reconnaissable. La ponte en compte le plus souvent cinq (de trois à six). La femelle seule les couve pendant 13 à 14 jours. Les jeunes sont nourris par les deux adultes et le chant du mâle cesse pendant cette période. Comme chez d'autres Turdidés, les oisillons quittent le nid précocement, se dispersent dans les fourrés et sont encore nourris par les parents pendant plusieurs jours. Une seconde ponte est fréquente dans les parties les plus méridionales de l'aire. Les territoires de reproduction sont plus ou moins étendus selon les caractères du couvert végétal, et peuvent être petits lorsque la densité des buissons est importante (par exemple 0,5 hectares [11]). Sur de grandes superficies, les densités de populations nicheuses varient également en fonction du milieu (habituellement entre un et trois couples aux dix hectares : [1 ; 8 ; 12]) et des conditions météorologiques (une température clémente du mois de mai étant un facteur positif [1]). Ponctuellement, on peut observer des densités beaucoup plus élevées [bg72]. La longévité maximale observée est de dix ans [bg60].

### Régime alimentaire

Le Rossignol se nourrit de petits invertébrés collectés principalement sur le sol, de préférence dans la litière de feuilles mortes. Les insectes sont majoritaires dans son menu, avec une forte proportion de Coléoptères, mais y figurent aussi des chenilles, des diptères, des fourmis... ainsi qu'en moindre proportion bien d'autres Invertébrés (lombrics, araignées, mollusques). Des baies sont aussi consommées dès la fin de l'été, avant de partir en migration, en particulier celles des sureaux [4 ; 5].

### Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

2180 - Dunes boisées des régions atlantique et continentale. (Cor. 16.29)

2250\*- Dunes littorales à *Juniperus* spp. (Cor. 16.27 et 64.613)

Eaux courantes – tronçons de cours d'eau à dynamique naturelle et semi-naturelle (lits mineurs, moyens à majeurs). (Cor. 24)

5230 - Mattorals arborescents à *Laurus nobilis*. (Cor. 32.18)

5310 - Taillis de *Laurus nobilis*. (Cor. 32.216)

9160 - Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli*. (Cor. 41.24)

91E0\*- Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*). (Cor. 44.13, 44.2 et 44.3)

91F0 - Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia*, riveraines des grands fleuves (*Ulmion minoris*). (Cor. 44.4)

92D0 - Galeries et fourrés riverains méridionaux (*Nerio-Tamariceteae* et *Securinegion tinctoriae*). (Cor. 44.81 à 44.84)

### Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée nationalement (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/1981), inscrite à l'annexe II de la Convention de Berne.

### Présence de l'espèce dans les espaces protégés

L'espèce est très largement répandue, dans une grande variété de milieux et ne semble pas particulièrement abondante dans les espaces protégés.

### Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Les effectifs de l'espèce semblent globalement stables et importants (plus de 4.2 millions de couples), avec cependant des fluctuations récentes à la hausse ou à la baisse selon les pays d'Europe [bg2]. Son statut de conservation est considéré comme favorable [bg2].

Les résultats du STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) semblent indiquer un déclin dans la moitié nord de la France et davantage une stabilité dans la moitié sud [bg33]. Sa disparition d'une grande partie de la Bretagne et de la Normandie remonte au début du XXe siècle, mais un retour timide semblerait se dessiner [bg72].

## Menaces potentielles

Le Rossignol est peu sensible aux dérangements humains et la densité des populations est souvent très forte en milieu artificiel. Sa nidification dépend étroitement de la présence de gros buissons denses et de la richesse en invertébrés au niveau du sol. Il est donc menacé partout où ces éléments de l'habitat sont en régression notamment dans les paysages où l'intensification des pratiques agricoles a fait régresser les bosquets, les haies et toutes sortes de lisières boisées. La régression des zones humides qui présentent souvent des lisières buissonnantes et une forte productivité en insectes lui est aussi défavorable.

## Propositions de gestion

Il faut préconiser le maintien ou la reconstitution des gros buissons partout en plaine, dans les bocages et le paysage rural en général, ainsi qu'en ville dans les parcs et jardins.

## Etudes et recherches à développer

On peut suggérer de suivre les dates de retour de migration et de reproduction, en relation avec les modifications climatiques en cours. Une recherche portant sur les caractères physio-botaniques et climatiques des zones limites de son aire actuelle de distribution seraient à envisager. Enfin, l'impact de la gestion de la végétation, en paysage rural et dans les forêts de plaine, mériterait d'être précisé.

## Bibliographie

1. AMRHEIM, V. (2004).- Bestand und Verpaarungsstatus von Nachtigall *Luscinia megarhynchos* im elsässischen Rheintal bei Basel. *Der Ornithologische Beobachter* 101: 19-24.
2. FERRY, C. (1960).- Recherches sur l'écologie des oiseaux forestiers en Bourgogne I : L'avifaune nidificatrice d'un taillis sous futaie de *Querceto-carpinetum scilletosum*. *Alauda* 28: 93-123.
3. FERRY, C. & FROCHOT, B. (1970).- L'avifaune nidificatrice d'une forêt de chênes pédonculés en Bourgogne. Etude de deux successions écologiques. *Revue d'écologie : la terre et la vie* 24: 153-251.
4. GEROUDET, P. (1963).- *Les passereaux : des mésanges aux fauvettes*. Vol. 2. 2ème Edition. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, Lausanne, Paris. 308 p.
5. HILPRECHT, A. (1965).- *Nachtigall und Sprosser*. Die Neue Brehm-Bücherei, Wittenberg Lutherstadt. 96 p.
6. MARION, P. & FROCHOT, B. (2001).- L'avifaune nicheuse de la succession écologique du Sapin de Douglas en Morvan. *Revue d'écologie* 56(1): 53-79.
7. MULLER, Y. (1985).- *L'avifaune forestière nicheuse des Vosges du Nord, sa place dans le contexte médio-européen*. Thèse, Université de Dijon. 318 p.
8. RANDLER, C. (2002).- Die Nachtigall *Luscinia megarhynchos* im Pleidelsheimer Wiesental – Bestandsdynamik, Habitat und Einfluss des Klimas. *Ökologie der Vögel* 24: 501-514.
9. SCHERRER, B. (1972).- Etude sur le poste de chant. *Le Jean-le-Blanc* 11: 2-46.
10. SCHÖNFELD, M. (2005).- Klimaerwärmung und Ankunft der Nachtigall *Luscinia megarhynchos* im Elbtal um Wittenberg. *Ornithologische Mitteilungen* 57: 266.
11. SOUVAIRAN, P. (1963).- Observations sur la densité et le comportement ornithologique d'une commune de Saône-et-Loire. *Le Jean-le-Blanc* 2: 21-33 & 48-63.
12. SOUVAIRAN, P. (1967).- Densité de 58 espèces d'oiseaux nichant à Taizé, Saône-et-Loire. *Le Jean-le-Blanc* 6: 10-17.
13. WILSON, A.M., FULLER, R.J., DAY, C. & SMITH, G. (2005).- Nightingales *Luscinia megarhynchos* in scrub habitats in the southern fens of East Anglia, England : associations with soil type and vegetation structure. *Ibis* 147(3): 498-511.

14. WILSON, A.M., HENDERSON, A.C.B. & FULLER, R.J. (2002).- Status of the Nightingale *Luscinia megarhynchos* in Britain at the end of the 20th Century with particular reference to climate change. *Bird Study* 49: 193-204.

## Rousserolle effarvatte, *Acrocephalus scirpaceus* (Hermann, 1804)

Classification (Ordre, Famille) : Passériformes, Sylviidés

### Description de l'espèce

Comme toutes les fauvettes aquatiques, la Rousserolle effarvatte présente un plumage assez terne, où dominant le brun et le beige. Il s'agit d'un petit oiseau svelte, aux longues pattes fines, de couleur sombre et dont le bec en forme de poignard prolonge la tête aplatie. La queue est longue et étroite. Les parties supérieures (dos et ailes) ont une teinte roussâtre plus sombre que le ventre et les flancs. Chez les adultes qui ne présentent pas de dimorphisme sexuel marqué, l'iris présente une coloration olive ou « rouille », le bec est fort, long et bicolore.

Les juvéniles ont l'œil entièrement sombre et leur bec paraît court en comparaison de la longueur de la tête.

L'essentiel de la mue a lieu entre octobre et début décembre. Une seconde mue des couvertures a lieu entre janvier et mi-mars [bg7].

Paul Géroutet définit son chant comme un « gentil babil scandé, laborieux, un peu bredouillé et de portée médiocre » (JCR, CD3/pl.94).

Longueur totale du corps : 13 cm. Poids : de 12 à 21 g.

### Difficultés d'identification (similitudes)

L'Effarvatte peut être confondue surtout avec la Rousserolle verderolle *Acrocephalus palustris*. La distinction peut s'appuyer pour les adultes sur la couleur plus froide et verdâtre de cette dernière, sur le chant très différent et le milieu fréquenté en période de reproduction. La distinction des juvéniles de rousserolles est réservée aux spécialistes.

### Répartition géographique

La Rousserolle effarvatte est polytypique. En Europe occidentale, la sous-espèce *A. s. scirpaceus* se reproduit de l'Angleterre à la Russie, ainsi que du sud de la Finlande et de la Suède jusqu'à la Méditerranée. Elle niche également jusqu'à l'ouest de l'Asie mineure. En Afrique du Nord, elle ne colonise qu'une partie du Maroc et des littoraux algériens. La sous-espèce *fuscus* niche à l'est de la mer Caspienne, dans le Caucase, à l'est de l'Asie Mineure et à Chypre [bg7].

En Europe, l'aire de distribution s'étend à 25 pays, globalement entre le 40° et le 60° parallèle de latitude Nord. Les plus fortes populations se trouvent en Roumanie, Suède, Ukraine, Pays-Bas, Hongrie, Allemagne, France, Grande-Bretagne, république Tchèque et Danemark [bg7].

En France, l'espèce présente une répartition assez homogène au nord d'une ligne Bordeaux-Lyon, avec toutefois quelques secteurs délaissés dans le centre de la Bretagne et de la Normandie. Dans le sud du pays, l'Effarvatte est plus localisée du fait de la rareté des roselières, à l'exception des côtes des Landes et de la Méditerranée, ainsi que de la vallée du Rhône. Le caractère commun de l'espèce, au moins dans la moitié nord du pays, s'explique par la capacité de cet oiseau à s'installer dans toutes les roselières, même celles de superficie très réduite, en milieu doux ou saumâtre. L'espèce se reproduit depuis le niveau de la mer jusqu'à 1200 mètres dans les Alpes du Sud.

### Biologie

#### Écologie

La roselière constitue le milieu classique de reproduction de la Rousserolle effarvatte qu'elle soit en eau ou à sec. Mais des cas de nidification sont connus dans d'autres types de végétation des marais. Ainsi, dans la réserve naturelle d'Attenborough en Grande-Bretagne, une étude a localisé 83% des territoires dans la roselière et 17% dans des milieux humides mitoyens [3]. L'espèce se rencontre dans des phragmitaies pures à roseau commun (*Phragmites australis*), aussi bien que dans des milieux plus hétérogènes où se mêlent différents hélophytes (*Typha latifolia*, *cladium mariscus*...) et des arbustes (*Salix sp.*, *Tamarix anglica*, *Populus alba*...) voire même en lisière de forêt humide. Elle peut s'installer dans des roselières de quelques dizaines de mètres carrés en bordure d'une petite pièce d'eau, mais investit aussi les très vastes roselières de plusieurs milliers d'hectares des grandes zones humides.

Dans le North Humberside en Grande Bretagne, le nombre de chanteurs est moins dépendant de la surface que du périmètre d'une roselière [7]. Les résultats en baie d'Audierne [1 ; 2] vont dans le même sens, puisque, d'une manière générale, on constate que les nids sont plus abondants en bordure de roselière, au contact avec l'eau libre et en particulier autour des mares et le long des canaux. Sur les étangs de Bresse bourguignonne en revanche, la densité des chanteurs est corrélée à la superficie de la roselière [9]. Les roselières de petite superficie et les bandes de roseaux qui bordent les plans d'eau accueillent généralement des densités plus fortes que les vastes roselières [10].

### Comportements

Même s'il existe quelques très rares cas de polygamie [12 ; bg29], la Rousserolle effarvatte peut être considérée comme une espèce monogame territoriale.

Toutes les rousserolles européennes quittent les régions tempérées pour hiverner en Afrique tropicale.

Le passage migratoire de printemps démarre probablement en France dans les derniers jours de mars et se poursuit au moins jusqu'à la fin du mois de mai. Début juin, la majorité de nos reproducteurs sont déjà installés depuis longtemps, mais des nicheurs plus septentrionaux peuvent encore traverser notre pays à cette période.

La migration postnuptiale n'est perceptible qu'à partir du 15 août, avec toutefois quelques migrateurs plus précoces. On observe un pic du 25 août au 25 septembre, et des retardataires sont encore repris en octobre, alors que l'espèce a presque entièrement rejoint ses quartiers d'hivernage tropicaux [6]. Les campagnes de captures ont montré que des Effarvattes étaient encore présentes en France au moins jusqu'à la mi-novembre.

Dans les zones d'hivernage en Afrique (au sud du Sahara et jusqu'à la Zambie), la rousserolle s'affranchit du milieu palustre et se nourrit dans les haies, les buissons épais, la brousse herbeuse et les clairières de la savane boisée. En halte migratoire, il est également fréquent d'observer des rousserolles en zones non palustres, dans les cultures, les buissons...

### Reproduction et dynamique de population

En début de période, des mâles peuvent défendre un territoire pendant plusieurs semaines avant de trouver une femelle. Plus tard en saison, la formation d'un couple intervient très rapidement après l'installation du mâle. Le cycle complet de nidification s'étale approximativement sur 52 jours pour une nichée [1 ; 2].

La période de reproduction varie selon les régions de début avril à début septembre. Selon les années, de 46% à 70% des femelles n'effectuent qu'une seule ponte. La taille de la ponte varie de quatre à six œufs. L'incubation dure en moyenne 12 jours, les jeunes sont volants à 11,5 jours et sont encore nourris hors du nid pendant 19 jours en moyenne [1 ; 2].

La production annuelle moyenne varie de 3,1 à 4,8 jeunes par femelle [1 ; 2 ; 11].

Le taux de survie moyen annuel s'établit à 69% pour les adultes et celui des juvéniles à 25% [1 ; 2]. Une autre étude, en Loire-Atlantique, donne une survie des adultes de 54% [11].

La philopatrie est faible en baie d'Audierne, puisque environ 11% seulement des poussins ont été retrouvés nicheurs dans le secteur où ils sont nés. A Guérande, en moyenne 6% des poussins envolés reviennent l'année suivante dans le même marais [12].

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est de 13 ans [bg60].

### Régime alimentaire

D'après HENRY [5], l'espèce peut être qualifiée de strictement insectivore et de généraliste. Cette fauvette aquatique est dotée d'un bec long, ce que l'on peut interpréter comme une adaptation à la capture de proies de petite taille. L'oiseau happe ses proies, volantes ou posées dans la végétation, en se déplaçant rapidement de perchoir en perchoir. Au moment de l'élevage des poussins, les parents recherchent souvent la nourriture en se déplaçant de roseau en roseau au ras de l'eau et en picorant les nombreux insectes posés à la base des tiges de phragmites. Les oiseaux ne s'éloignent guère de plus de 70-80 mètres de leur nid. Si la majorité des rousserolles recherchent leurs proies à l'intérieur même de la roselière, certains couples se reproduisant à proximité de cultures vont régulièrement glaner de la nourriture dans des champs de céréales (blé, orge).

L'espèce est opportuniste, puisque plus d'une cinquantaine de catégories de proies figurent dans le bol alimentaire des jeunes. Parmi celles qui reviennent avec le plus de constance, on observe les pucerons (aphidiens), les chironomes, sortes de petits moustiques, des mouches prédatrices (syrphidés) et des sortes de punaises (les fulgoridés). Les proies sont sélectionnées essentiellement en fonction de leur taille, de leur mobilité ou simplement de préférences alimentaires.

### Habitats de l'annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

2190-5 - Dépressions humides intradunales - Roselières et Cariçaies dunaires (Cor.16.35)

3140 - Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp. (Cor. 22.12 x 22.44)

3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition* (Cor. 22.13 x (22.41 & 22.42))

3160 - Lacs et mares dystrophes naturels (Cor. 22.14)

7210\*- Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davallianae*. (Cor. 53.3)

### Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17 avril 1981), inscrite à l'Annexe II de la Convention de Berne et à l'annexe II de la Convention de Bonn.

### Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Une partie de la population française se reproduit dans les ZPS, comme les Etangs de la Woëvre, la baie de Seine, la baie d'Audierne, l'estuaire de la Loire et le lac de Grand-Lieu (également en RNN) et l'estuaire de la Gironde. Dans

la région méditerranéenne, quelques zones humides protégées jouent également un rôle important pour la reproduction, comme les étangs du Languedoc-Roussillon (ZPS), et surtout la Camargue (ZPS, RNN, RNV).

## **État des populations et tendances d'évolution des effectifs**

Le statut de la Rousserolle effarvate est considéré comme favorable en Europe d'après BIRDLIFE INTERNATIONAL [bg2]. L'effectif européen serait compris entre 2,7 et 5 millions de couples. Ces chiffres sont toutefois à prendre avec la plus grande prudence, puisque chez cette espèce, seules quelques zones de superficie réduite ont vraiment fait l'objet de dénombrements exhaustifs. La Roumanie accueillerait la plus forte population européenne avec 800 000 à 1 300 000 couples. Viennent ensuite par ordre décroissant d'importance numérique la Suède, l'Ukraine, les Pays-Bas et l'Allemagne, dont les populations sont supérieures à 100 000 couples. La population française ne représente qu'environ 3% de l'effectif du vieux continent.

En France, l'effectif a été estimé supérieur à 500 000 couples à la fin des années 1990 [bg19]. BIRDLIFE INTERNATIONAL [bg2] fait état d'une tendance à la régression au plan national et propose une nouvelle fourchette de 40 000-200 000 couples, en se basant à la fois sur des recensements et sur les résultats du Suivi Temporel d'Oiseaux Communs (STOC). Une autre estimation fournit une fourchette de 91 500-152 500 couples, sans doute plus proche de l'effectif réel de notre pays [1 ; 2].

L'inventaire de MAYAUD [bg45] donnait la Rousserolle effarvate comme nidificatrice dans « toute la France, plutôt rare dans le Midi méditerranéen ». La carte de distribution de l'atlas national de 1985 à 1989 montre peu de changements, si ce n'est un accroissement des observations dans quelques régions [bg72].

## **Menaces potentielles**

Par le passé, la Rousserolle effarvate a souffert du drainage des zones humides et de la réduction des surfaces de roselières en vue d'étendre les surfaces cultivables. Actuellement, c'est l'atterrissement et le boisement naturel des roselières qui constituent les menaces principales sur les milieux occupés par l'espèce. La dynamique des marais tend naturellement vers le boisement. Cela se traduit généralement par l'installation de saules, puis de bouleaux et suivent ensuite les essences forestières comme le chêne et le hêtre. Cette évolution est défavorable à l'installation de la rousserolle, puisqu'elle se traduit d'abord par une diminution de la densité des couples nicheurs durant la phase de développement des saules, puis par la disparition de l'espèce lorsque le milieu devient franchement défavorable.

La fauche industrielle des roseaux reconduite chaque année dans les mêmes parcelles représente une menace en ne permettant plus la reproduction de l'espèce sur des surfaces considérables.

## **Propositions de gestion**

Pour favoriser cette espèce, une gestion des roselières est indispensable sur le long terme dans les zones humides. Laisser s'installer des ligneux c'est à coup sûr aller au devant de problèmes difficiles pour les gestionnaires d'espaces naturels. Il vaut donc mieux entretenir régulièrement une roselière en opérant une fauche par rotation sur de petites surfaces, avec exportation des matériaux. Il est souvent plus facile d'intervenir en fin d'été ou en automne lorsque les niveaux d'eau ne sont pas encore trop hauts et cela permet une repousse plus précoce des tiges le printemps suivant.

Le type de gestion influe également sur le nombre de couples. En effet, les densités sont significativement plus fortes dans les roselières non fauchées que dans celles qui font l'objet de coupes hivernales [4]. Il y a donc un compromis à trouver entre une trop grande ou une trop faible fréquence des coupes, toutes deux néfastes à la Rousserolle effarvate (diminution de sa densité, voire disparition du milieu). Une rotation des opérations de faucardage est ainsi préconisée, intervenant sur des surfaces modestes tous les deux-trois ans. Cela favorise également la diversité de la roselière. En Méditerranée cependant, la gestion conciliant le mieux les intérêts commerciaux de l'exploitation du roseau et ceux de l'avifaune consiste à maintenir une mosaïque de secteurs fauchés tous les ans et de secteurs jamais fauchés [8].

## **Études et recherches à développer**

En France, la Rousserolle effarvate fait l'objet d'un programme de baguage important conduit par le Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO), dans le cadre du programme européen ACROPROJECT. Le phénomène de la migration postnuptiale est le mieux suivi, mais il mériterait la mise en place de protocoles standardisés appliqués à plus de sites. Pour mieux évaluer l'évolution de la population reproductrice, il serait utile de développer le programme « STOC-roseaux » et de le compléter par des dénombrements de chanteurs par la méthode des plans quadrillés.

## **Bibliographie**

1. BARGAIN, B. & HENRY, J. (2000).- Biologie de reproduction de la Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus* en baie d'Audierne (Bretagne, France). *Alauda* 68(2): 95-108.
2. BARGAIN, B. & HENRY, J. (2006).- La Rousserolle effarvate en baie d'Audierne. *Penn Ar Bed* 196: 40 p.
3. CATCHPOLE, C.K. (1973).- Condition of co-existence in sympatric breeding populations of *Acrocephalus* warblers. *Journal of Animal Ecology* 42: 623-635.
4. GRAVELAND, J. (1999).- Effects of reed cutting on density and breeding success of Reed Warbler *Acrocephalus scirpaceus* and Sedge Warbler *A. Schoenobaenus*. *Journal of Avian Biology* 30: 469-482.
5. HENRY, C. (1978).- Le nourrissage des jeunes chez la Rousserolle effarvate. *Le Gerfaut* 68: 25-52.
6. JARRY, G. (1980).- Contribution des reprises enregistrées au CRBPO de 1924 à 1977 à la connaissance des migrations de la Rousserolle effarvate (*Acrocephalus scirpaceus*) et du Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*). *Bulletin de Liaison du CRBPO* 10: 1-34.
7. MILSOM, T.P. (1982).- Edge effect in breeding reed warblers in North Humberside. *Bird Study* 29: 167-168.
8. POULIN, P. & LEFEBVRE, G. (2002).- Effect of winter cutting on the passerine breeding assemblage in French Mediterranean reedbeds. *Biodiversity and Conservation* 11(9): 1567-1581.
9. ROCHÉ, J. (1978).- Dénombrements d'oiseaux aquatiques nicheurs en Côte d'Or et Saône-et-Loire. *Le Jean-le-Blanc* 3/4: 60-71.
10. SCHIFFERLI, A., GÉROUDET, P. & WINKLER, R. (1982).- *Verbreitungsatlas der Brutvögel der Schweiz*. Schweizerische Vogelwarte, Sempach, CH. 462 p.
11. TAILLANDIER, J. (1990).- Premières données sur la dynamique d'une population de Rousserolle effarvate (*Acrocephalus scirpaceus*) en marais salant de Guérande (Loire-Atlantique). *Alauda* 58: 21-28.
12. TAILLANDIER, J., OLIOSO, G. & LAPIOS, J.M. (2003).- Infidélité au territoire chez les mâles d'une population de Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus* choix ou contraintes ? *Alauda* 71(3): 325-338.

# *Natrix natrix*

**Nom latin :** *Natrix natrix*

**Nom vernaculaire :** Couleuvre à collier

**Rang taxonomique :** Espèce

**Description :**

La couleuvre à collier est reconnaissable à son collier blanc crème bordé de noir. Cependant chez certaines populations cette marque s'estompe avec l'âge. Elle est moins fréquente que la couleuvre vipérine, et présente une taille plus importante. Elle est capable pour éloigner une menace se mimer morte, immobile et la gueule ouverte sur le sol.



**Titre de la photo :** Natrix natrix

**Source de la photo :** RNN Massane

**Lignée taxonomique :**

Eukarya => Unikonta => Opisthokonta => Chordata => Lepidosauria => Squamata => Colubridae => Natrix => Natrix natrix

Milieu de vie du taxon :	Définition
Eaux douces et Ripisylve	Aspect du milieu tributaire du cycle des saisons (hivers pluvieux, été secs), et des intempéries (orages...). Milieux naturels (lacs, rivières, ruisseaux) ou artificiels (réservoirs, barrages).

**Caractéristiques du taxon :**

**Ecologie :**

**Comportement :**

**Période d'activité :** Diurne,  
nage dans l'eau pour se nourrir,

**Comportement saisonnier :** Hiberne d'octobre-novembre à février-mars,

**Durée de vie :** 20 ans,

**Habitat :** Eaux des lacs, canaux et ruisseaux lents, Forêts et petits bois, Zones humides,

**Résistance :** ubiquiste, résiste à des climats rigoureux,

**Morphologie :**

**Dimorphisme de la femelle :** Femelle plus grande que le mâle, plus trapue, tête plus ou moins triangulaire,



**Dimorphisme du mâle** : élancés, tête ovale,

**Ecailles** :

**Ecailles dorsales** : carénées disposées en 19 rangées longitudinales,

**Ecailles postoculaires** : 3 et parfois 4,

**Ecailles préoculaires** : une seule écaille,

**Face dorsale** : Couleur variable du : gris, olivâtre, brune, présence de taches noires régulières,

**Face ventrale** : Couleur : blanc ou de très claire au début, Couleur : foncée jusqu'à noire à l'arrière,

**Taille de l'animal** : Femelle: en moyenne 1,75 m mais peut atteindre 2 m, Mâle jusqu'à 1,10 m,

**Tête** :

**Aspect de la tête** : Présence d'un collier blanc crème souligné de noir,

**Reproduction** :

**Lieu de la ponte** : ponte communautaire,

**Maturité sexuelle** :

**Maturité sexuelle de la femelle** : atteinte à 4 ans,

**Maturité sexuelle du mâle** : Atteinte à 3 ans,

**Ponte** : 11 à 70 oeufs,

**Type de reproduction** : Ovipare,

**Remarque : sous-espèces :**

En France, on peut observer deux sous-espèces de couleuvre à collier. *Natrix helvetica* présente dans toute la France sauf dans les Pyrénées-Orientales et la Corse, elle est caractérisée par des individus avec un collier jaune, de plus on observe sur son dos des barres transversales noires alternées. L'autre sous-espèce que l'on trouve en France et plus particulièrement dans la plaine du Roussillon et dans les Pyrénées-Orientales est nommée: *Natrix astreptophora*. Elle est reconnaissable à son absence de collier, sa tête est gris bleuté contrastant légèrement avec le dos en général verdâtre ou jaunâtre.

**Remarque : défense :**

Lors qu'elle se sent en danger la couleuvre à Collier peut éjecter un liquide nauséabond par le cloaque. ou bien simuler la mort en s'enroulant sur le dos, la bouche ouverte et la langue pendante. IL est très rare quel morde.



# La Couleuvre d'Esculape

*Zamenis longissimus*

## Distribution géographique

La Couleuvre d'Esculape est un reptile de la famille des colubridés. Elle se rencontre en Europe dans une bande qui va du centre de la France en Tchéquie, en Slovaquie et au sud de la Pologne, de l'Espagne à la Grèce, et en Turquie jusqu'au nord de l'Iran. **Elle est présente presque partout en France.**



Répartition de la Couleuvre d'Esculape en France.

Source : [www.serpentsdefrance.fr](http://www.serpentsdefrance.fr)

## Identification

La Couleuvre d'Esculape mesure de 1m10 à 1m50, parfois jusqu'à 2m. Sa tête est fine et longue et son museau est arrondi. Elle présente une coloration généralement brun-vert olivâtre plus ou moins foncé, luisant, plus clair vers l'avant, très souvent piquetée d'un fin réseau de points blancs. De chaque côté du cou, elle présente presque toujours une tache jaune, bien marquée chez les jeunes. Le flanc et le ventre sont typiquement jaune citron ou verdâtre uniforme.

## Dans l'histoire

La Couleuvre d'Esculape est le serpent représenté sur le caducée des professions médicales. Déjà chez les Grecs anciens, Asclépios, dieu de la médecine, tenait dans sa main droite un bâton autour duquel était enroulé un serpent, symbole de la prospérité, de la fertilité et du bien-être. Après la romanisation des dieux grecs vers le III<sup>e</sup> siècle av. J.C., Asclépios est devenu Esculape. Il a alors pris l'apparence du serpent sacré venu mettre fin aux épidémies de peste qui ravageaient Rome. La prédilection de la Couleuvre d'Esculape pour les rats et les souris n'est certainement pas étrangère à sa bonne réputation.

## Habitat

La Couleuvre d'Esculape fréquente les milieux clairs et ensoleillés tels que bosquets, lisières, sous-bois clairs avec une abondante strate de hautes herbes ou de fougères, prairies, coteaux rocheux et rocailleux et murailles en ruine. Elle fuit cependant les trop fortes chaleurs. **On découvre souvent les Couleuvres d'Esculape en soulevant une planche ou une tôle.** Ces abris leur procurent un couvert, un microclimat favorable, chaud et humide, ainsi que des proies en abondance. Très bonne grimpeuse, elle se cache parfois dans les charpentes des habitations et dans les arbres de 15 à 30 m de haut.

## Régime alimentaire

**La Couleuvre d'Esculape se nourrit principalement de petits mammifères**, comme les campagnols mais également d'oisillons et de lézards. Elle chasse aussi bien à l'affût qu'en parcourant activement les galeries des micromammifères, dévorant les jeunes au nid. Elle étouffe ses proies en les serrant dans ses anneaux.

## Reproduction

La Couleuvre d'Esculape est ovipare. Les accouplements commencent en mai/juin et se déroulent parfois jusqu'à l'automne. Avant et pendant la copulation, le mâle saisit la nuque de sa femelle entre ses mâchoires. Lorsque deux mâles se rencontrent en présence d'une femelle, ils s'affrontent rituellement en s'enlaçant vigoureusement, mais sans se mordre. La ponte, qui comporte cinq à douze œufs, a lieu quelques semaines plus tard, en juillet/août selon les conditions climatiques. La femelle dépose ses œufs dans un tas de feuilles, de fumier, de compost, parfois dans une galerie souterraine abandonnée. Plusieurs femelles peuvent utiliser un même site de ponte. Les œufs sont ronds et allongés et mesurent 4 à 5 cm. L'éclosion s'effectue en septembre. Les nouveaux-nés mesurent alors 23 à 25 cm.

## Comportement

Sensible à la chaleur excessive et au froid, la Couleuvre d'Esculape disparaît de bonne heure à l'automne et ne sort qu'au milieu du printemps. Elle est capable de parcourir de grandes distances pour satisfaire son appétit, ses besoins en chaleur ou pour gagner ses quartiers d'hiver.

**Peu farouche et de caractère plutôt paisible**, elle s'approche facilement des habitations et grimpe jusqu'aux balcons sans problème.

La Couleuvre d'Esculape est **non venimeuse**. Elle utilise cependant une substance produite par ses glandes cloacales comme moyen de défense. Celle-ci produit en effet une odeur nauséabonde qui peut faire fuir ses ennemis.

## Protections/ menaces

Mis à part l'homme, les principaux ennemis de l'Esculape sont les rapaces diurnes, le renard, le blaireau et le sanglier. Les jeunes peuvent être victimes du hérisson, de la Couleuvre verte et jaune, de la Coronelle lisse, des chats domestiques et des volailles des fermes.

La Couleuvre d'Esculape est inscrite en «Préoccupation mineure» sur la liste rouge des reptiles de France (2008).

C'est une espèce qui bénéficie d'un statut de protection à l'échelle nationale et internationale.



## Comment l'attirer chez moi ?

### En des sites de pontes favorables :

- je laisse un vieux tas de compost au fond de mon jardin, que je ne brasserai ni en été ni à l'automne, pour ne pas risquer de détruire les pontes,
- je laisse un vieux tas de bois mort, de branches ou de feuilles près de ma haie.

### En offrant des abris contre les prédateurs :

- je dépose des tuiles ou des tôles au sol dans le jardin,
- je ne colmate pas les vieux murs en pierres.



Espèce protégée

# Couleuvre vipérine

*Natrix maura* (Linnaeus, 1758)

Liste rouge UICN des reptiles menacés de France métropolitaine (2015) : **LC** – Préoccupation mineure (listé *Natrix maura*)

## Réglementation

Seul le texte officiel fait foi

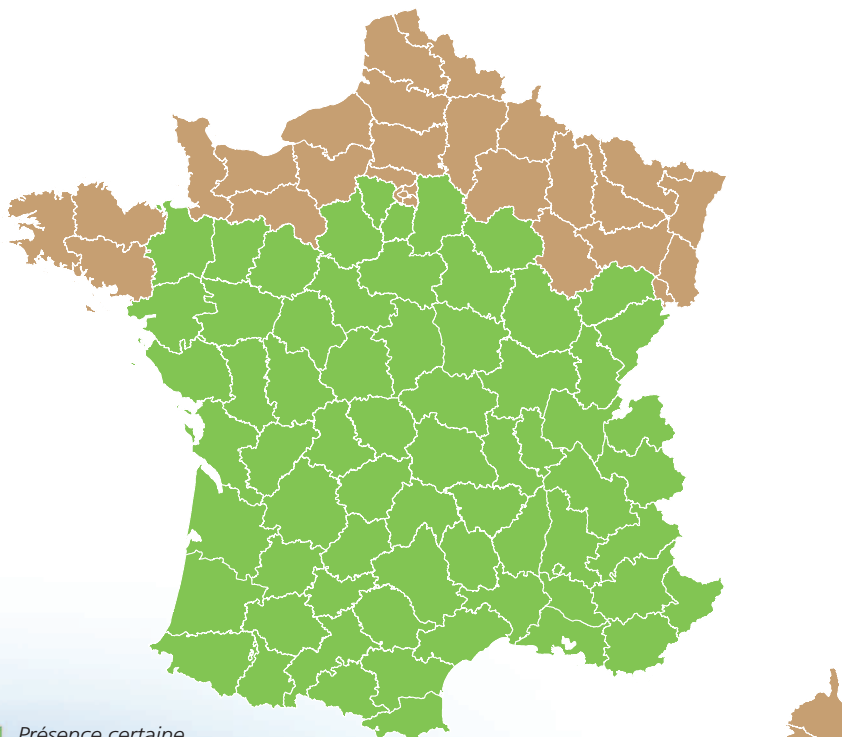
### ■ Arrêté du 19 novembre 2007 : article 3

L'arrêté concernant la Couleuvre vipérine interdit entre autres toute destruction ou perturbation intentionnelle des œufs et des animaux à tous les stades de développement. Il est également interdit de détenir, de transporter ou de réaliser toute action commerciale avec des individus prélevés dans le milieu naturel.

Listes des amphibiens et reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et modalités de leur protection :

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000017876248>

## Carte de répartition actuelle



- Présence certaine
- Présence probable
- Absence probable
- Absence liée à une disparition avérée
- Pas d'information

■ Pour tout projet, veuillez-vous renseigner auprès des organismes scientifique et technique compétents (établissements publics - Onema, ONCFS ; associations locales - fédération de pêche, associations naturalistes... ; bureaux d'études) ou vous rapprocher des services de l'État instructeurs de votre région (services chargés de l'environnement au sein des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DRIEE en Île de France) ou au sein des directions départementales des territoires).

👉 Guide "espèces protégées, aménagements et infrastructures", Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Guide-especes-protégees.html>

■ Les valeurs présentées dans cette fiche sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l'altitude et de la latitude, et des caractéristiques propres à chaque population.

## Habitats

### ■ Généralités

La Couleuvre vipérine est une espèce inféodée aux milieux aquatiques. Elle se tient toujours à proximité de l'eau, sur les berges de ruisseaux et de rivières, ainsi que des pièces d'eaux stagnantes (mares et étangs). L'espèce est présente en particulier sur les sites où elle trouve des berges bien ensoleillées, plutôt caillouteuses, si possible riches en galets, qui lui servent à la fois de refuges et de placettes d'ensoleillement favorables à sa thermorégulation.

### ■ Milieux particuliers à l'espèce

**Sites de reproduction :** la Couleuvre vipérine recherche des endroits chauds et humides de la litière tels que des trous et des galeries dans le sol, des racines d'arbres ou la terre meuble des talus, naturellement bien exposés au soleil afin de favoriser le développement des embryons qui ont besoin de chaleur.

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : non*

**Aire de repos :** l'espèce, bonne nageuse, est souvent observée en surface, la tête hors de l'eau. Elle est cependant capable de plonger et de rester 15 à 20 minutes en apnée en cas de danger. Par ailleurs, elle consacre un temps assez important à s'exposer au soleil hors de l'eau, afin de réguler la température de son corps. Animal ectotherme, la Couleuvre vipérine a en effet besoin d'augmenter sa température grâce au rayonnement solaire. L'hivernage intervient à partir du mois d'octobre. Les femelles sont alors les premières à gagner leur retraite hivernale, des galeries ou des anfractuosités souterraines par exemple.

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : occasionnelle*

**Alimentation :** l'alimentation de *Natrix maura* est principalement composée de vertébrés aquatiques tels que des poissons et leurs alevins ou des amphibiens et leurs têtards. Il lui arrive également de se nourrir de divers invertébrés et gastéropodes (vers de terre, sangsues et limaces) ; de petits mammifères ou des oiseaux font parfois également partie de son régime alimentaire. La Couleuvre vipérine peut rester près d'un an sans se nourrir.

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : occasionnelle*

### ■ Types d'habitats associés selon les typologies EUNIS et Corine BIOTOPE

Code CORINE	Intitulé CORINE	Code EUNIS	Intitulé EUNIS
22	Eaux douces stagnantes	C1	Eaux dormantes de surface
-	-	C2	Eaux courantes de surface
53	Végétation de ceinture des bords des eaux	C3	Zones littorales des eaux de surface continentales
37	Prairies humides et mégaphorbiaies	E3	Prairies humides et prairies humides saisonnières

## Autres conditions environnementales nécessaires à l'accomplissement du cycle de vie

### ■ Aire de déplacement des noyaux de population

**Domaine vital :** certaines études estiment le domaine vital de la Couleuvre vipérine à environ un hectare huit ares.

**Déplacements :** l'espèce est assez mobile et parcourt en général 100 à 150 m par jour. Cependant, de plus grand déplacements peuvent être effectués, notamment lorsque les individus se laissent porter passivement par les courants d'eau, ils peuvent ainsi parcourir près de 500 mètres en une journée. En revanche, la Couleuvre vipérine ne semble pas réaliser de longs déplacements sur des distances supérieures à un kilomètre.

**Obstacles :** *Natrix maura* est une espèce inféodée aux milieux aquatiques. De ce fait, elle peut être fortement impactée par l'assèchement de ces milieux et par les aménagements hydrauliques modifiant les crues et les charriages des cours d'eau. Les crues sont importantes car elles permettent le dépôt de pierres et galets, offrant ainsi une multitude d'abris potentiels à l'espèce.

## ■ Phénologie et périodes de sensibilité

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	
Reproduction			Accouplement				Ponte						
Aire de repos	[Barre verte continue]												
Alimentation			[Barre verte continue]										

 période d'activité principale  période d'activité secondaire

## Méthodes de détection

La Couleuvre vipérine est surtout active durant la belle saison, lorsque l'environnement lui permet d'élever sa température corporelle entre 19°C et 35°C. C'est une excellente nageuse qui ondule la tête hors de l'eau. Elle est capable de rester immergée entre 15 et 20 minutes en cas de danger. Elle hiberne d'octobre à mars, cette période d'hivernation peut être plus courte, voire absente dans le sud de son aire de répartition.

### Sources d'informations complémentaires

En cas de difficulté d'activation des liens Internet, copier ce lien et le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet.

#### ■ Fiche d'information INPN

[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/78048](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/78048)

#### ■ Autres fiches et sources d'information

- Fiche espèce DORIS-FFESSM

[http://doris.ffessm.fr/fiche2.asp?fiche\\_numero=616](http://doris.ffessm.fr/fiche2.asp?fiche_numero=616)

- Page internet de la Société herpétologique de France pour le suivi des populations de reptiles.

<http://lashf.fr/Programmes/ProtocolesPOP/>

POPReptile

- Notice Pratique – Protéger et favoriser les reptiles indigènes

<http://www.karch.ch/files/content/sites/karch/files/Doc%20%C3%A0%20t%C3%A9l%C3%A9charger/Notices%20pratiques/Protoger%20et%20favoriser%20les%20reptiles.pdf>

- Fiche espèce sur le site de la Liste rouge mondiale des espèces menacées [en anglais]

<http://www.iucnredlist.org/details/61538/0>

#### ■ Autres espèces protégées possédant des habitats similaires

- Couleuvre à collier, *Natrix natrix* (Linnaeus, 1758)

[http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/78064](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/78064)

### Bibliographie consultée

Lescure, J. & de Massary, J.-C. (coords), 2012. Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotopie, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272p.

Santos, X., González-Solis, J., Llorente, G.A., 2000. Variation in the diet of the viperine snake *Natrix maura* in relation to prey availability. *Ecography* 23, 185–192.

Santos, X., Llorente, G.A., 2009. Decline of a common reptile: case study of the viperine snake *Natrix maura* in a Mediterranean wetland. *Acta Herpetologica* 4, 161–169.

Vacher, J.-P., Geniez, M., 2010. Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotopie, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Parthénope). 600p.

### Informations sur la fiche

Version : octobre 2015

#### ■ Rédaction

Legros Benoît – MNHN, Service du patrimoine naturel  
Puissauve Renaud – MNHN, Service du patrimoine naturel

#### ■ Relecture

De Massary Jean-Christophe – MNHN, Service du patrimoine naturel

#### ■ Citation proposée

Legros B., Puissauve R. & De Massary J.-C. 2015. Fiches d'information sur les espèces aquatiques protégées : Couleuvre vipérine, *Natrix maura* (Linnaeus, 1758). Service du patrimoine naturel du MNHN & Onema.

#### ■ Photo

De Massary Jean-Christophe



# Le Lézard vert occidental

*Lacerta bilineata*  
Lacertidae

*Reptile*

Espèce protégée en France, elle est classée en « préoccupation mineure » dans la Liste Rouge Nationale des vertébrés de France .

## Comment le reconnaître ?



Crédits photographiques Philippe Geniez / EPHE-CEFE

- C'est un des plus grands lézards sur notre territoire (**jusqu'à 40 cm**).
- Sa queue est robuste souvent 2 fois plus longue que le corps.
- La **coloration** de cette espèce est **très variable** ! Le mâle adulte est vert/bleu vif avec des taches noires réparties sur l'ensemble du corps. La femelle présente souvent 2 à 4 lignes blanches sur le dos. Le jeune est marron à l'exception de la gorge qui est verte. Le **ventre est jaune à vert très clair** et dépourvu de tâches.

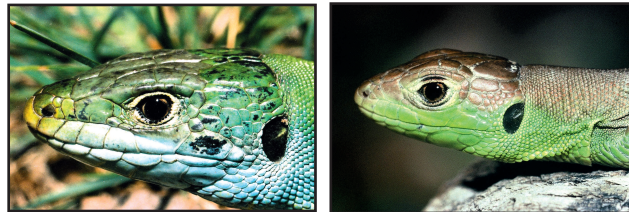


Les individus immatures et les femelles peuvent être confondus avec des lézards des souches mâles. Regardez bien que le ventre soit clair et sans tâches.

## Période d'activité

Il est en **activité** uniquement le jour. La période de **reproduction** s'étend de fin avril/début mai jusqu'en juin. **Les œufs sont pondus en juin ; leur éclosion a lieu en août.**

En période de reproduction la gorge et les côtés de la tête des mâles deviennent bleu vif.



Comme tous les reptiles, *Lacerta bilineata* est poïkilotherme : la température corporelle varie en fonction de celle du milieu. Il a donc besoin du soleil pour maintenir son corps à une température compatible avec ses différentes activités.

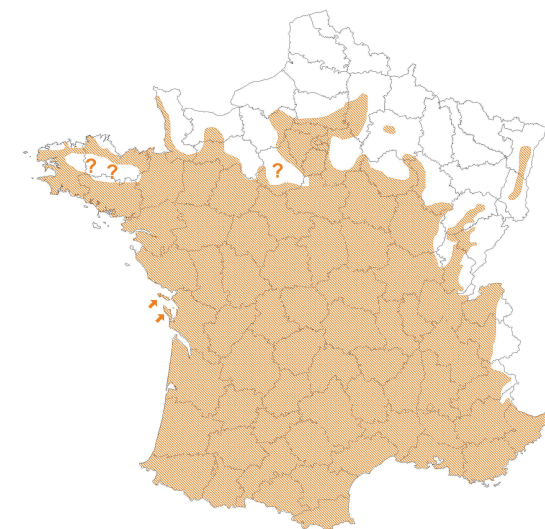
## Calendrier phénologique

	jan	févr	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
1 <sup>o</sup> observation												
activité annuelle												

## Où le trouver ?

On le trouve dans une vaste gamme d'habitats : le long de lisières forestières fournies en végétation, bois de feuillus et conifères, friches, haies, talus enherbés, garrigue et jardins assez sauvages.

Vous le verrez le plus souvent dans la végétation basse où il trouve refuge ou sur les pierres se chauffant au soleil.



*Lacerta bilineata*

Carte de distribution de l'espèce. Réalisation Philippe Geniez et Marc Cheylan / EPHE-CEFE

